

2996

LE JOUR

Liban
Un autre camp
palestinien
serait tombé

où nous serons maîtres chez nous

le lundi 12 juillet 1976

Nuageux, risque d'orages

Maximum 24

3e année

No. 110

24 pages

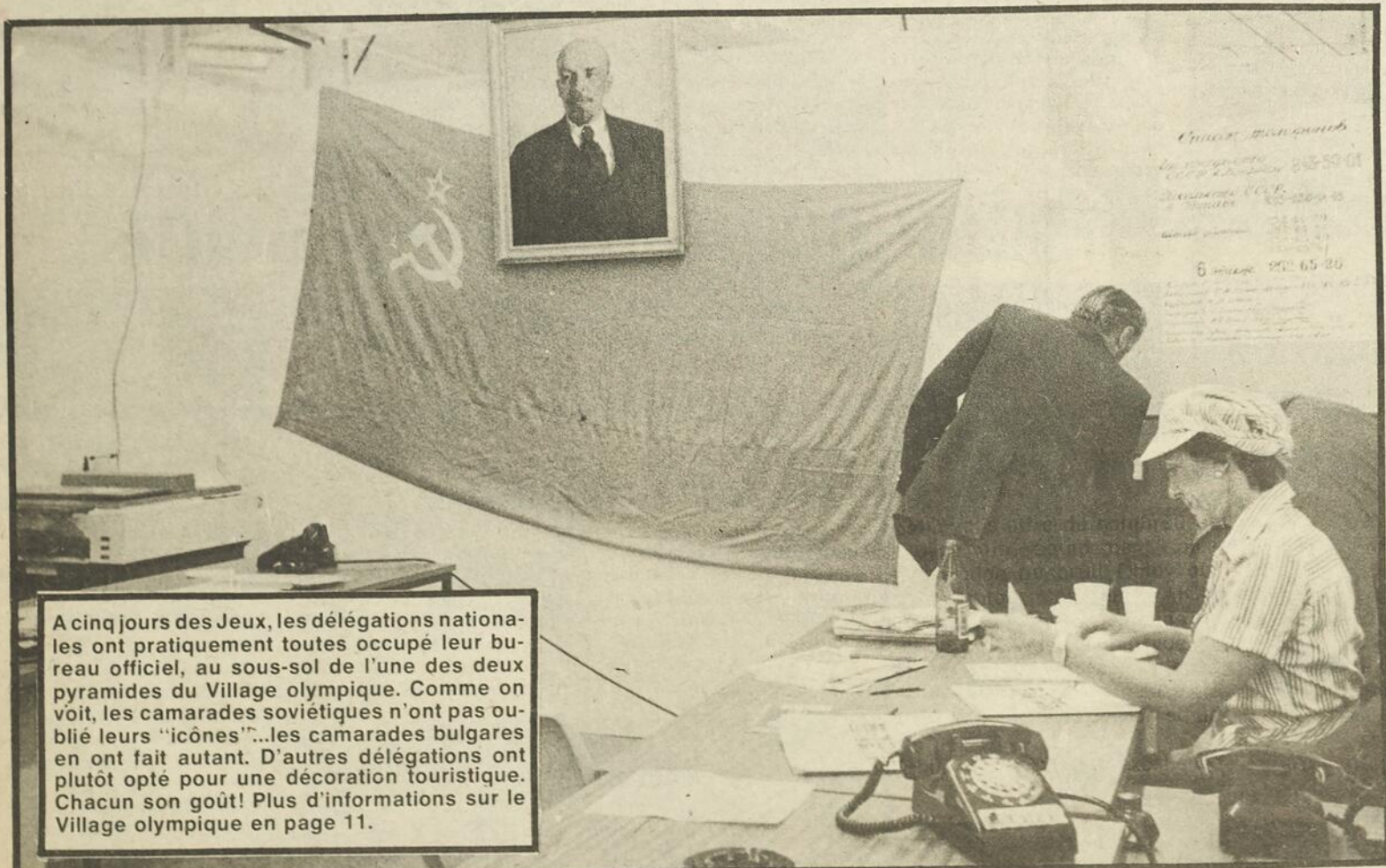
25 cents

page 8

LE CIO A CÉDÉ Taiwan menacé de se retirer des Jeux

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

page 3



A cinq jours des Jeux, les délégations nationales ont pratiquement toutes occupé leur bureau officiel, au sous-sol de l'une des deux pyramides du Village olympique. Comme on voit, les camarades soviétiques n'ont pas oublié leurs "icônes"...les camarades bulgares en ont fait autant. D'autres délégations ont plutôt opté pour une décoration touristique. Chacun son goût! Plus d'informations sur le Village olympique en page 11.

Photo Claire Beaugrand-Champagne

A partir
d'aujourd'hui
Le JOUR
olympique
pages 11-14
•
Nos pronostics
pour les médailles
pages 12-13



PSST
PEUGEOT
604

BIARRITZ
AUTOMOBILE, Liée

Biarritz

10.825 Racette 323-1900

PROGRAMME ARTS ET CULTURE
"SPÉCIAL": CHARLEBOIS "Longue Distance"
LUNDI 12 JUILLET, 20 h 30 CFTM-TV CANAL 10 RÉSEAU TVA
UNE PRODUCTION KEBEC FILMS

Pour protester contre la présence des Néo-Zélandais C'est au tour de l'Île Maurice de dire NON aux Jeux olympiques

(D'après AFP-PC-Reuter) — Un deuxième pays africain, l'Île Maurice, s'est joint à la Tanzanie pour protester contre la présence de la Nouvelle-Zélande aux Jeux olympiques de Montréal.

L'Île Maurice a annoncé hier qu'elle se retirait des Jeux pour appliquer ainsi les recommandations du dernier sommet africain qui s'est d'ailleurs tenu à Port Maurice, capitale de cet État africain. L'OUA avait alors dénoncé les relations sportives de la Nouvelle-Zélande avec l'Afrique du Sud, le pays de l'"apartheid".

Ce boycott des pays africains risque de s'amplifier durant les prochains jours. Déjà, la délégation du Nigeria a déclaré qu'elle se retirerait des Jeux si la Nouvelle-Zélande y participait. D'autres délégations,

déjà installées au village olympique, attendent les décisions de leurs gouvernements avant de décider s'ils quittaient les Jeux.

"J'espère que beaucoup de pays africains suivront l'exemple de la Tanzanie et se retireront des Jeux olympiques de Montréal pour protester contre la présence de la Nouvelle-Zélande", a aussi déclaré, samedi, à Montréal, le chef de mission adjoint de la délégation nigériane, M. Lafteef Adegbite.

"Si la Nouvelle-Zélande ne renonce pas à sa participation, nous déclarerons forfait", a-t-il ajouté poursuivant: "les Néo-Zélandais devraient tenir compte de l'opinion publique internationale et se retirer d'eux-mêmes s'ils ne veulent pas mettre en cause les compétitions olympiques".

Un autre dirigeant sportif africain, M. Mohamed Benjello, membre du CIO, et chef de mission de la délégation marocaine, a déclaré à son arrivée à Montréal que "le Maroc sera solidaire d'une action d'ensemble des pays africains contre la Nouvelle-Zélande. Le problème de l'apartheid est une question de principe sur laquelle il ne peut y avoir des compromis".

Le chef de mission de la délégation néo-zélandaise, Bill Hole, a déclaré de son côté: "En aucun cas, nous ne déclarerons forfait de nous-mêmes et je serai très surpris que l'on nous demande de nous retirer des JO. Nous n'avons enfreint aucun règlement du Comité international olympique. Les institutions sportives de la Nouvelle-Zélande sont entièrement autonomes et ne reçoivent aucune instruction du gouvernement.

"Ce que fait une organisation sportive — en l'occurrence la Fédération de rugby — n'a rien à voir avec notre participation aux Jeux olympiques. Si d'autres pays devaient renoncer à cause de nous, j'espère que des contacts personnels permettront de lever les obstacles à notre présence à Montréal".

Le quotidien "Urhuru" organe du parti au pouvoir en Tanzanie, invitait pour sa part, samedi, tous les pays africains indépendants à boycotter les Jeux olympiques à l'instar de la Tanzanie.

"L'Afrique doit choisir ce qui est mieux pour elle, les médailles olympiques ou la liberté et le respect" poursuit le journal. L'Afrique ne peut se laisser leurrer par les arguments des "impérialistes"

assurant que le sport ne doit être mêlé à la politique "lorsque des millions d'Africains noirs continuent d'être humiliés et opprimés en Afrique du Sud... L'Afrique doit combattre pour isoler le régime sud-africain de toutes les activités du monde". "Les Noirs

d'Afrique du Sud subissent une discrimination non seulement dans le sport mais dans toutes les activités sociales... pour le Sud-Africain blanc, les Noirs sont comme des animaux que l'on peut humilier et tuer à loisir" ajoute "Unhuru".



Abraham Ordia, le président controversé du Conseil suprême des sports pour l'Afrique, est arrivé hier à Montréal pour participer aux discussions de l'Assemblée générale du CIO qui commencent aujourd'hui.

L'air du temps

par le professeur Nimbus

J'espère de tout mon cœur qu'il fera beau pour l'arrivée de la reine samedi mais je vous jure qu'on est plutôt mal parti. Environnement-Canada, une agence officielle du gouvernement fédéral, donc une agence de la reine, re-donc peu suspecte de visées malveillantes envers nos royaux visiteurs, raconte qu'une perturbation actuellement sur le nord-ouest québécois séjournera sur la province pour plusieurs jours. Cette dépression, paraît-il, accentuera l'instabilité de l'air et augmentera le potentiel d'orages. Faudrait quand même pas que la reine, une si charmante personne, protégée des troupes du FLQ par toute l'armée canadienne, s'effondre sous nos yeux, tuée par un coup de tonnerre. De quoi on aurait l'air dans le monde, je vous le demande. Il faut que tout de suite l'armée canadienne prévienne un paratonnerre qui suivra la reine en permanence; ou peut-être pourrait-on aussi profiter du fait que cette dame porte de si mignons chapeaux pour y dissimuler un mini-paratonnerre. Les jours d'orages, avec des éclairs sur la tête, elle aurait l'air de Moïse, de quoi redonner confiance au peuple. On aura peut-être droit à un bel orage dès aujourd'hui d'ailleurs car le temps sera toujours nuageux et dépressif.

Température

Pas plus de 24 aujourd'hui, y a des Noirs du village olympique qui vont geler tout ronds.

Aperçu pour demain

Du pareil au même.

au jour le jour

A MONTREAL

- Evénements spéciaux à Terre des Hommes: Place des Nations: à 21h30, spectacle du programme Arts et Culture du COJO. Kiosque international: à 14h00, "Les Troubadours", chanteurs; à 18h30 et 20h30, "Boule de son", ensemble musical.
- Lancement des lexiques de terminologie sur les 23 disciplines sportives olympiques, par M. Fernand La-

londe, ministre québécois, à 11h00, au COJO.

- Dîner-causerie sur la crise du logement avec M. Jérôme Choquette et les locataires sans logis, à 12h00, à l'école Jean-Baptiste Meilleur, 2237, rue Fullum.

- Manifestation du Comité d'action des citoyens de Verdun pour l'adoption d'un code de logement pour la municipalité de Verdun, à 20h00, devant l'hôtel de ville, 4555, avenue Verdun.

sommaire

Mots croisés et bandes dessinées6
Le monde8
Le Jour olympique11
Vous avez la parole17
Petites annonces18
Vie et Culture19
Horaires21
Sports22

éditorial

Commentant les propos du ministre d'Etat Paul Berthiaume sur l'octroi de privilèges aux amis du régime, Evelyn Dumas y voit une entreeprise de démoralisation. Page 16.

\$200,000 ont été recueillis

Tricofil célébrait samedi, l'achat de son usine



Yvon Deschamps a offert le spectacle du samedi soir

C'était fête populaire à Saint-Jérôme, samedi, où les travailleurs de Tricofil recevaient tous leurs amis afin de célébrer l'achat prochain de leur usine autogérée de textile-vêtement.

La présidente de la campagne de souscription pour Tricofil, Mme Lise Payette, a alors annoncé que tout près de \$200,000 avaient été recueillis, soit environ la moitié de l'objectif convoité. La

campagne sera prolongée de quelques semaines avant d'atteindre le montant de \$400,000 nécessaire pour compléter l'achat de l'usine.

A l'occasion de la fête, on avait réquisitionné deux

rues, un parc et même un point, de 14 heures à minuit et malgré les gouttes de pluie. Plusieurs artistes étaient présents dont Yvon Deschamps, Daniel Pilon (un ex-tisserand) et Jacques Michel. On a pré-



Photos Pierre Boisclair



Lise Payette, madame Tricofil...

senté une pièce de théâtre de Jean-Claude Germain, "Les Tourtereaux", jouée par le studio-théâtre Da Sylva, et des spectacles de musique populaire et folklorique. Sans oublier un spectacle de marionnettes pour les enfants, un encan et des visites guidées de l'usine des travailleurs.

Tous ceux qui n'ont pas encore contribué à la campagne de souscription sont invités à le faire auprès de leur caisse populaire ou de leur banque — qui recueillent les dons dans un compte spécial — ou encore en expédiant leur contribution à Campagne Tricofil, Saint-Jérôme. Tout simplement!

Mini-loto
16884

"Trop d'athlètes se sont préparés pour ces Jeux" Le CIO cède devant le Canada mais Taiwan menace de se retirer

(D'après AFP-PC-Reuter) — A huit heures, hier soir, à la grande surprise des observateurs, le comité exécutif du Comité international olympique annonçait que le CIO "n'avait d'autre choix que de recommander la tenue des Jeux olympiques".

Cette recommandation devra toutefois être entérinée, demain, par les 75 membres du Comité international réunis à Montréal.

Aussitôt l'annonce faite, un porte-parole de la délégation taiwanaise déclarait que, si cette recommandation était effectivement entérinée par le CIO, son pays retirerait ses athlètes des compétitions de 1976.

Dans sa déclaration, le comité exécutif du CIO blâme ouvertement le Ca-

nada d'avoir "violé les principes fondamentaux olympiques" en refusant l'accessibilité de l'équipe olympique taiwanaise aux Jeux de Montréal.

Et c'est en affirmant qu'il "n'a pas le choix" que le comité exécutif a rendu publique sa décision, mettant ainsi fin à un suspense diplomatique qui, depuis deux semaines, compromettait sérieusement la tenue officielle des Jeux olympiques.

Les neuf membres du comité exécutif du CIO, dans leur déclaration commune d'hier soir, affirment que "la décision du gouvernement canadien contredit l'affirmation faite au CIO en 1969 par M. Mitchell Sharp alors qu'il appuyait la demande de la ville de Montréal de tenir les Jeux

de la XXIème Olympiade".

"Sans préjudice au problème de la représentation de la Chine, souligne le document, le comité exécutif est conscient que des principes olympiques fondamentaux ont été violés...".

"Cependant, poursuit la déclaration commune, en regard des athlètes de 100 pays qui, pendant plusieurs années, se sont préparés à prendre part à cette rencontre de la jeunesse internationale, le comité exécutif n'a pas d'autre alternative que de recommander la tenue des Jeux".

Réaction de Taiwan

Le chef de la délégation de Taiwan, M. Lawrence Ting, a déclaré au cours d'une conférence de

presse qui suivit la déclaration du CIO, que son pays et ses athlètes entendaient de nouveau protester contre la décision d'Ottawa de leur interdire de participer aux Jeux sous le drapeau et le nom de la République de Chine.

Aucune décision n'a encore été prise sur l'attitude

qu'adoptera Taiwan, mais il n'est nullement exclu qu'il décide de ne pas participer aux Jeux dans les conditions qui lui sont imposées, a-t-il dit.

Commentant la réunion du conseil et son issue, le chef de la délégation de Taiwan a pris note de la dé-

faite du CIO et de Taiwan. "Le président du Comité international olympique, Lord Killanin, a annoncé qu'il avait perdu la bataille. Il a capitulé face aux conditions avancées par le gouvernement canadien".

Il précise que Lord Killanin lui a dit être impuissant à faire plier les autorités canadiennes.

Dans ces conditions, et à moins que le CIO adopte enfin une attitude de fermeté face au gouvernement canadien, "nous prendrons acte du fait qu'il ne nous est pas possible de participer à ces Jeux", a déclaré M. Ting, en précisant toutefois que sa délégation attendrait, avant de prendre une décision définitive, de connaître l'arrêt du Comité international olympique réuni en séance plénière cette semaine.

Pour surmonter la difficulté, le CIO a cru bon de proposer que les athlètes de Taiwan participent aux Jeux de Montréal sous le drapeau olympique, a indiqué M. Ting. "Cette solution est tout à fait inacceptable", a-t-il dit. De plus, il n'est pas même sûr que les autorités canadiennes acceptent une telle formule.

M. Ting a exprimé l'espoir que d'autres pays suivront son exemple si Taiwan décidait de ne pas participer aux Jeux.



Lord Killanin, président du CIO.



Pendant ce temps, au Village olympique, les athlètes passent le temps, attendant que les décisions politiques se prennent. Sur cette photo, l'équipe japonaise d'aviron prend le frais.



(Téléphoto AP)

La reine sera au Québec pendant 10 jours

La reine Elisabeth arrivera à l'aéroport de Saint-Hubert le 16 juillet et quittera le Québec par avion pour Londres le lundi 26 juillet suivant. Entretemps, elle aura participé à diverses réceptions, signatures de "livres d'or"; elle aura inauguré les Jeux et assisté aux compétitions équestres à Bromont. On sait que sa fille, la princesse Anne, doit concourir dans cette discipline olympique. Sur la photo ci-jointe, le prince Philipp aide la reine à sauter du "Britannia", amarré pour quelques jours à New York.

LES BERTHIO LYMPIQUES



Quand la visite arrive (5)

NOUS et NOS DROITS

Si vous vous promenez avec un couteau à cran d'arrêt passé dans la ceinture, un "paquet" de chaînes dans une main et une batte de baseball dans l'autre, ne soyez pas étonné si le premier policier venu vous arrête: il a "un motif raisonnable de croire que vous avez commis ou que vous êtes sur le point de commettre un acte criminel". A fortiori, s'il vous prend sur le fait en train de dévaliser un touriste innocent.

Mais, en dehors de ces cas limites, aucun policier ne peut vous arrêter sans porter contre vous une accusation précise: il doit vous en prévenir et vous dire que vous êtes formellement en état d'arrestation.

Le mandat d'arrestation

Pour être légal, le mandat d'arrestation doit être daté et signé par un juge. Il doit préciser la nature exacte du délit qui vous est reproché.

En principe, le policier doit vous présenter le mandat. En pratique, il peut ne pas l'avoir avec lui: dans ce cas, il doit vous le montrer aussitôt arrivé au poste: vous devez exiger de le voir et prendre le temps de le lire.

Si, malgré ce qu'en disait le policier, tel mandat n'existe pas, vous pourrez tenter une poursuite contre le policier pour arrestation illégale.

La sommation

A ne pas confondre avec le mandat d'arrestation — même si le policier tente de vous faire croire que c'est du pareil au même et insiste pour que vous le suiviez au poste. La sommation est un **ordre de la Cour** qui vous ordonne de vous présenter devant le tribunal à une date précise. Le policier doit vous en remettre une copie: prenez toujours le temps de bien lire le document. Pas de panique: vous n'êtes pas (encore!) arrêté.

La citation à comparaître

Si les policiers n'ont pas réuni assez de "preuves" contre vous, ils peuvent, plutôt que de vous arrêter, vous ordonner de vous présenter devant le tribunal à une date ultérieure. On vous donnera alors une "citation à comparaître", signée par un policier. Attention: ce document n'autorise pas le policier à vous conduire au poste pour interrogatoire.

L'arrestation illégale

Si vous êtes sûr d'être arrêté illégalement, vous avez le droit de résister aux policiers. Mais, c'est le temps ou jamais d'agir avec calme et présence d'esprit: la bagarre est peu indiquée... Ayez à l'esprit que vous aurez recours, tant au civil qu'au criminel, contre le policier qui vous arrêtera illégalement: il suffit alors de vous opposer verbalement à votre arrestation. Dans ce cas (mais aussi dans celui d'une arrestation bel et bien légale), notez (et efforcez-vous de mémoriser) les noms, grades et numéros matricules des policiers, les noms des témoins, l'heure exacte.

"On m'accuse de..."

Une fois au poste, demandez immédiatement à communiquer avec votre avocat. Insistez tant que vous n'avez pas satisfaction: c'est votre droit strict, reconnu par la **Déclaration canadienne des droits**. (Nous y reviendrons dans notre prochaine chronique). Souvenez-vous que la **règle du silence** s'applique dès maintenant. A votre avocat — dont vous connaîtrez pas le numéro de téléphone! — ne racontez pas l'histoire de votre vie, ne lui dites pas que vous êtes arrêté "parce que" vous avez "fait" telle ou telle chose. Les téléphones du poste de police "aussi" sont espionnés... La seule formule valable: "Je suis arrêté et on m'accuse de...". Gardez les détails pour la visite de votre avocat.

Une gourde pour la soif

Un dernier petit conseil très pratique: les policiers ont le devoir de vous laisser téléphoner à votre avocat. Ils ne sont pas tenus de vous fournir l'argent voulu. Ayez donc toujours sur vous la monnaie nécessaire...

Numéros de téléphone importants

Ligue des droits de l'homme: 844-2815

Aide juridique de:

—Montréal:	842-2233
—Outaouais:	771-7353
—Québec:	643-4163
—Rimouski:	724-6320
—Côte-Nord (Sept-Iles):	968-1140
—Estrie (Sherbrooke):	569-9811
—Laurentides:	436-5712
—Joliette:	759-2500
—Mauricie:	379-3766
—Nord-Ouest (Rouyn):	762-2301
—Saguenay-Lac Saint-Jean:	543-7783
—Association des citoyens pour la défense des droits de la personne (Rouyn)	764-5806

La loi fédérale anti-inflation est-elle constitutionnelle?

La Cour suprême statue aujourd'hui

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada est censée statuer aujourd'hui sur la constitutionnalité de la présente loi fédérale contre l'inflation. Elle dira alors si oui ou non les présents contrôles de salaires et de prix sont valides, si oui ou non ils sont conformes à la Constitution.

Les neuf juges du plus haut tribunal du pays se prononceront en la matière. L'un deux commencera à 10h. et demie ce matin, heure avancée de l'Est, à donner l'avis du jugement, un jugement d'une importance capitale. Au fait, de l'avis de juristes, ce sera le plus important jugement constitutionnel depuis 50 ans.

La loi sur laquelle portera le jugement est entrée en vigueur l'automne dernier pour une période de trois

ans. Si la Cour suprême statue que cette loi est anti-constitutionnelle, alors devront être considérées comme nulles et non avenues toutes les décisions que la Commission de lutte à l'inflation a prises jusqu'ici et le programme gouvernemental de lutte à l'inflation sera remis en question.

Que pourrait faire le gouvernement devant un jugement défavorable à la présente loi? Il lui faudrait faire voter une nouvelle loi, ce qui pourrait prendre pas mal de temps. Il pourrait aussi proclamer que l'inflation représente un danger pour tout le pays, que c'est un cas d'urgence.

L'inflation est-elle un cas d'urgence, oui ou non? La question a été posée à plusieurs reprises devant la

Cour suprême après que le ministre de la Justice, **Ron Basford**, eût lui-même demandé à ce tribunal de statuer sur la constitutionnalité de la loi contre l'inflation. M. Basford a fait cette demande à la Cour suprême le 11 mars dernier.

La loi fédérale contre l'inflation touche à des domaines qui, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, sont de la compétence des gouvernements provinciaux. Mais l'AANB dit que le gouvernement fédéral peut légiférer dans les domaines provinciaux dans les situations d'urgence, quand il est manifeste que ce même gouvernement central doit agir seul pour maintenir la paix, l'ordre et l'efficacité gouvernementale.

Au coeur de tout le



Ron Basford

problème qui a été soumis à la Cour suprême, se trouve la question suivante: l'automne dernier, quand les contrôles ont été imposés, l'inflation constituait-elle, oui ou non, une affaire urgente à l'échelle du pays?

Les infirmières, en se retirant de la table: "Négociations stériles"

par Alain Duhamel

L'espoir suscité par la présentation de nouvelles propositions, à la fin de la semaine dernière, dans le conflit entre les infirmières et les hôpitaux s'est rapidement évanoui.

Après plusieurs heures de discussions qu'elle a qualifiées de stériles, la **Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (F.I.I.Q.)** a interrompu les pourparlers, sans que ses nouvelles propositions au sujet de la mobilité de la main-d'oeuvre aient fait progresser les parties en cause.

A la demande du comité patronal des affaires sociales, la F.I.I.Q. avait ac-

cepté d'entreprendre des démarches exploratoires en comité réduit.

"Compte tenu de l'absence de progrès réalisés au niveau du comité réduit et l'allure générale des discussions affirme F.I.I.Q., et également de l'engagement pris par elle de ne pas dévoiler la teneur des discussions tenues au niveau du comité réduit, la F.I.I.Q. précise qu'en ce qui la concerne, elle relève la partie patronale de son engagement à l'égard du caractère confidentiel des propos échangés en comité réduit et invite la partie patronale à en dévoiler la teneur publiquement pour enfin devoir conclure que jusqu'à maintenant la partie patronale n'a pas manifesté le désir

de négocier de bonne foi".

Du côté de l'**Association des hôpitaux du Québec**, qui avait réclamé la semaine dernière l'intervention énergique du premier ministre Bourassa, on a observé un mutisme complet sur la tournure des événements. L'Association, qui s'était donné jusqu'à aujourd'hui avant d'entreprendre de nouvelles manoeuvres dans le conflit, doit faire ce midi une déclaration sur la démarche qu'elle entend suivre à l'avenir.

Durant tout la fin de semaine, la plupart des salles d'urgence des hôpitaux de Montréal sont donc demeurées inaccessibles. Quelques-uns seulement ont accepté des patients am-

bulants. L'hôpital Maisonneuve-Rosemont a accueilli les accidentés de la route.

La F.I.I.Q. est disposée à reprendre les pourparlers en comité réduit, même en présence des journalistes, à la condition que les négociateurs patronaux fassent preuve de sérieux.

"La F.I.I.Q. se voit contrainte de constater que si des conversations en comité réduit peuvent être efficaces, ce n'est que lorsque les deux parties veulent bien négocier et non seulement le laisser croire pour ensuite pouvoir mieux dénoncer la prétendue intransigeance de l'autre partie".

Gratton est prêt à faire face à Cardinal

QUEBEC (J.G.) — Le député libéral de Gatineau, **Michel Gratton**, souhaite que **M. Jean-Guy Cardinal** accepte l'invitation que lui a faite la présidente de l'association péquiste locale de se présenter dans ce comté lors des prochaines élections.

Dans une entrevue publiée dans *Le Droit* jeudi, M. Gratton souligne que la présence de M. Cardinal rendrait la campagne électorale plus intéressante et attirerait peut-être plus l'attention sur le comté. Il ajoute qu'il aimerait discuter avec M. Cardinal de la loi 63 et de la loi 22. M. Cardinal a été le parrain de la loi 63 tandis que M. Gratton a



présidé la Commission parlementaire qui a étudié la loi 22 et qui n'a pas permis, entre autres, à la ville de Hull d'y présenter un mémoire sur la menace que faisait peser ce bill sur son unilinguisme français.

Enfin, M. Gratton a souligné que la teneur de

l'invitation faite par Mme **Gabrielle Labelle** à M. Cardinal (le titre du communiqué de Mme Labelle était "Un comté pour Jean-Guy Cardinal ou le chemin de Damas d'un repentant tardif") indique bien dans quel esprit la chose s'est faite. "La présidente ne semblait pas tellement heureuse de l'adhésion de M. Cardinal. Elle lui lançait presque un défi", a précisé M. Gratton.

Quant à M. Cardinal il a communiqué avec Mme Labelle pour la remercier et lui expliquer qu'ayant déjà reçu quelques offres, il réfléchissait. Il craignait, entre autres, de passer pour un parachuté.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.75 par semaine; par la poste \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Rue Saint-Denis, des locataires

résistent à Clermont Motors...

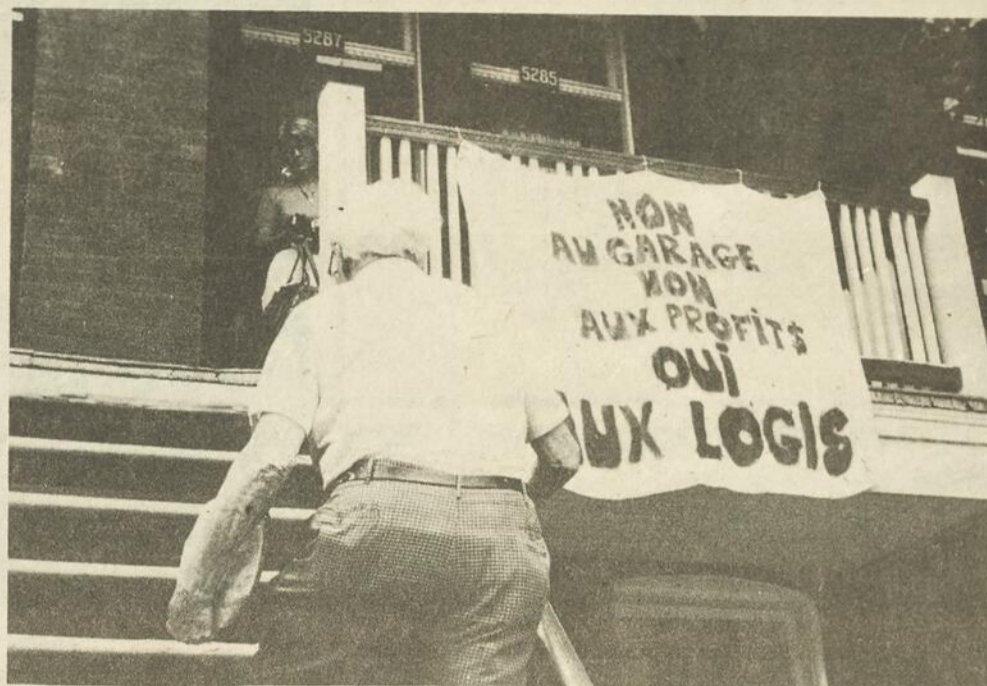


(photos Robert Duquette)

Qui gagnera finalement la bataille, rue Saint-Denis à Montréal: les locataires qui veulent conserver de très bons logements familiaux ou bien le garage Clermont Motors, qui en est propriétaire et qui veut les démolir?

La Régie des Loyers, qui a accordé un sursis de quelques semaines aux locataires, n'a pas encore rendu de décision finale à propos du sort réservé à 47 logements en fort bon état, échelonnés des numéros 5283 à 5361 de la rue Saint-Denis.

Le comité des locataires a obtenu une première victoire quand le conseil municipal, par un amendement au règlement de zonage, a statué que Clermont Motors ne pourrait démolir les logements pour agrandir son garage et offrir des places de stationnement à ses clients.



Toutefois, Clermont Motors peut encore démolir les logements en question pour en construire de nouveaux, plus modernes et plus chers, évidemment.

Nouvelle loi sur les jurés: le choix se fera au sort à partir des listes électorales

par Bernard Racine

QUEBEC (PC)— Les procès par jurés au civil sont abolis et l'âge requis pour être juré est réduit à 18 ans par la nouvelle loi sur les jurés adoptée par l'Assemblée nationale quelques jours avant l'ajournement pour les vacances d'été.

La nouvelle loi prévoit que les jurés seront dorénavant choisis au hasard, à même les listes électorales. D'après le ministre de la Justice, Gérard D. Lévesque, c'est là le principal et ce qu'il y a de plus nouveau dans la nouvelle loi.

Dans les territoires d'Abitibi, de Mistassini et une partie du Nouveau-Québec, sur autorisation du juge, les noms des jurés pourront être choisis sur le rôle d'évaluation municipale

ou la liste de bande confectionnée selon la Loi sur les Indiens.

Dans les causes où l'accusé sera un Indien ou un Esquimau, un Indien ou un Esquimau pourra servir de juré même s'il ne parle couramment ni le français ni l'anglais.

Cette nouvelle loi entrera en vigueur à une date devant être décidée par le cabinet et qui sera, au mieux, le 1er septembre, mais en tout cas à l'automne.

En raison des avis et des procédures suivis jusqu'à maintenant, les procès qui débiteront en septembre procéderont d'après l'ancienne loi, mais ceux qui débiteront plus tard à l'automne seront instruits d'après la nouvelle, a expliqué le ministre.

Le ministère de la Justice va commencer immédia-

tement à diffuser la nouvelle loi dans la province, a dit M. Lévesque qui a ajouté:

"On veut se garder une certaine marge de manoeuvre, mais on essaie de le faire pour le 1er septembre".

Un nouveau règlement des jurés sera aussi adopté plus tard et augmentera les indemnités et les allocations des jurés.

"Les procès par jury est une institution dont les origines sont assez lointaines", a dit M. Lévesque en présentant le projet de loi 33 en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

"En matière criminelle il fut introduit au Québec en 1763, alors qu'en ma-

tière civile il y fut institué en 1785. Mais ce n'est qu'en 1883 que le Québec adoptait une loi générale sur les jurés, laquelle véhicule de vieilles techniques qu'il faut maintenant moderniser".

Le procès par jury au civil était devenu rare au Québec, a dit M. Lévesque, qui a cité des statistiques pour le démontrer. Sur les dizaines de milliers de causes au civil au Québec, en 1973, il y a eu un procès par jury dans le district St-François, trois dans le district de Québec et un dans le district de Rimouski. En 1975, il y en a eu un dans chacun des districts de Québec, St-Jérôme, Rimouski et Trois-Rivières.

Hommage à Choquette

M. Lévesque a admis avoir été inspiré dans la préparation du projet de loi par le livre blanc préparé par son prédécesseur à la Justice, Jérôme Choquette, qui a abandonné le Parti libéral pour fonder le Parti national populaire.

"Un travail extraordinairement important dans

le domaine de la justice", a-t-il dit, avouant qu'il ne voulait pas enlever les droits d'auteur à M. Choquette.

Le leader parlementaire du Parti québécois, Robert Burns, a inscrit sa dissidence à certains articles de la loi, mais s'est déclaré d'accord sur l'adoption du projet de loi, qui a été adopté sans débat et sans opposition en troisième lecture.

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

l'ouvre boîte

de victor lanoux
mise en scène jean-louis roux
décors paul bussières
costumes lydia randolph

jean-louis roux

yvon deschamps



tnm

Théâtre du Nouveau Monde

15 au 31 juillet, 20h30
Billets: samedi, \$5.50, \$4.50, \$3.50.
autres jours: \$5, \$4, \$3.

le lundi 12 juillet 1976, LE JOUR

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler.

Tél: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

BAHA'I

"A l'origine, et selon l'intention de la création, le genre humain est un. Les distinctions de race et de couleur ont surgis plus tard".

Causerie-Exposition de livres
Le 13 juillet à 20 heures
Bibliothèque municipale de Lachine

Bienvenue au public

un bijou...

GRANADA 75

MODÈLE GHIA, 2 portes, V8, servo direction, servo-freins, automatique, radio AM/FM stéréo, moulures latérales protectrices, attache pour remorque, bleu acier, très propre, particulier: \$3,500

Information: 729-5273

Le bilinguisme dans les airs

Mécontents de l'entente d'Otto Lang, les députés francophones la prennent néanmoins pour un fait acquis

OTTAWA (PC) — Bien que la presque totalité des députés libéraux fédéraux du Québec déplorent le protocole d'entente intervenu le 28 juin dernier entre le ministère des Transports et les associations nationales des pilotes de ligne — CALPA — et des contrôleurs aériens — CATCA —, peu d'entre eux sont disposés à entreprendre des initiatives concrètes pour en contester la validité.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par la Presse canadienne auprès de 38 des 47 députés libéraux du Québec, à l'exclusion des membres du Cabinet, afin de connaître leur position quant à la signature de ce protocole d'entente.

Comme il fallait s'y attendre, le sondage révèle un fort taux de mécontentement à l'égard de cette entente — plus de 90 pour cent —, moins en raison de la teneur du protocole que du manque total de consultation qui en a précédé la ratification tant auprès des ministres francophones du Cabinet que des Gens de l'air du Québec.

Toutefois, tout en dénonçant le caractère "anormal" de cette entente, la grande majorité des députés consultés la considèrent comme un "fait acquis" avec lequel il faut bien vivre et n'entendent pas réclamer du gouvernement son abrogation.

Peu d'entre eux blâment d'ailleurs le ministre des Transports, M. Otto Lang, pour avoir négocié cette entente puisque celui-ci, dans les circonstances, n'avait peut-être pas le choix, disent-ils. Le gouvernement a cédé pour éviter de mettre en péril la tenue des Jeux olympiques et empêcher le fiasco économique et politique qui s'en serait suivi. N'eût été de l'échéance des Jeux olympiques, l'issue de l'épreuve de forces entre le gouvernement et CATCA-CALPA aurait été tout autre, prétendent les députés du Québec.

"Attendez la fin des Jeux olympiques, prédit même le député de Mercier, M. Prosper Boulanger. S'ils veulent avoir une bataille, ils vont en avoir une maudite". Ce n'est que partie remise.

L'enquête sera favorable

La presque totalité de tous les députés interrogés sont d'ailleurs convaincus que la commission d'enquête chargée d'examiner l'incidence sur la sécurité de l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes se prononcera en faveur du bilinguisme. La plupart d'entre eux considèrent que l'argument de la sécurité invoqué par les adversaires de la politique de bilinguisme est un argument spécieux, sans fondement.

Tous ont une confiance totale en la victoire finale du bilinguisme dans les communications aériennes et même un rapport défavorable de la commission n'ébranlerait pas, selon eux, la détermination du gouvernement d'aller de l'avant avec sa politique de bilinguisme.

Certains n'y vont pas de main morte et jugent inacceptable que les Québécois puissent se faire dicter par d'autres quelle langue parler chez eux. Ainsi, le député de Lapointe, M. Gilles Marceau, n'hésite pas à déclarer qu'en cas d'échec, "il faudra aller à Québec, puisque cela aura prouvé qu'on ne peut plus défendre nos droits à Ottawa".

Toutefois, seulement quatre des députés rejoints par la Presse Canadienne ont refusé de livrer leurs commentaires, en invoquant le fait que le caucus des députés était une instance plus appropriée pour faire part de leur position là-dessus.

Par ailleurs, tout en admirant le "courage" de M. Jean Marchand qui a démissionné du Cabinet pour protester contre le protocole d'entente, beaucoup d'entre eux estiment que ce dernier aurait dû demeurer à son poste pour poursuivre la lutte.

L'enquête a également permis de découvrir que les francophones au sein de la députation libérale sont loin d'être satisfaits de l'appui qu'ils ont reçu de la part de leurs collègues anglophones des autres provinces, les prises de position en faveur de la politique de bilinguisme du gouvernement.

Selon le secrétaire du caucus québécois, M. Claude Tessier — Compton —, qui a offert sa démission lors du départ de M. Marchand, ses collègues anglophones au sein du parti devront s'engager beaucoup plus dans la lutte en faveur du bilinguisme, sinon on pourrait assister à une hostilité ouverte entre les francophones et les anglophones au sein du parti.

En résumé, bien que la grande majorité des députés libéraux d'arrière-banc jugent inacceptable, ou du moins regrettable, l'entente de principe intervenue entre M. Lang et la CATCA-CALPA, il semble qu'ils soient prêts à attendre les conclusions de la commission d'enquête avant de prendre toute initiative qui pourrait affaiblir plus avant la position déjà délicate du gouvernement dans cette affaire.



Voulez-vous faire "un don de vie"?

Réjean Houle, joueur des Canadiens, a répondu à l'appel de la Fondation canadienne des maladies du rein, succursale du Québec, qui mène actuellement sa campagne "Un don de vie".

Réjean a signé une carte de donneur en présence du docteur Jean-Guy Mongeau, membre de l'exécutif, et de Céline Coulombe-Appleby, relationniste de la Fondation.

La campagne qui vise à recruter des donneurs se poursuivra jusqu'au 15 juillet. Toute personne qui désire s'offrir comme donneur éventuel peut le faire en se procurant une fiche de donneur de la Fondation canadienne des maladies du rein, ou alors en complétant la section du permis de conduire de cette année, consacrée au don d'organe et de tissus.

Des milliers de vie sont perdues chaque année et des milliers d'individus vivent dans la souffrance continuellement, faute de transplantation. Aussi, la collaboration du public serait des plus précieuses.

Grève en vue dans le vêtement

(LE JOUR) — Les travailleurs de l'industrie du vêtement de la région de Montréal, membres de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, ont refusé l'offre des employeurs et ont donné mandat à leur comité de négociations de prendre tous les moyens nécessaires pour en arriver à un règlement.

Le différend, qui a

trait aux salaires principalement, pourrait mener à une grève le 10 août. Le syndicat, qui a interrompu les pourparlers le 28 juin, a demandé l'intervention d'un conciliateur. Il réclame une augmentation de 15 pour cent des sa-

lares pour un contrat d'un an. Les employeurs, le Conseil des manufacturiers de Montréal, demande un contrat de trois ans comportant des augmentations de 8 pour cent, 6 pour cent et 6 pour cent.

Achetons et vendons Livres usagés

CARON
LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

POUR ALLER
AUX **Jeux**
EN UN TEMPS RECORD!

Tous les renseignements dans notre numéro du 16 juillet.

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

ARS MUSICALIS-CANADA

présente/presents

L'ENSEMBLE DE LA SMCQ

DIRECTION: **SERGE GARANT**



CELEBRATES / WORKS BY
BENOIT GARANT
STOCKHAUSEN
TREMBLAY VARESE
XENAKIS



Théâtre Port-Royal
Place des Arts
14 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

Entebbe
Amin
téléphonait

NEW YORK (d'après l'AFP) — Le président de l'Ouganda Idi Amin Dada était occupé à parler au téléphone avec un officier israélien au moment de l'opération israélienne à l'aéroport d'Entebbe (Ouganda) affirme l'hebdomadaire *Time* dans sa dernière édition.

Quelques minutes avant le raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe, le colonel Baruch Bar-Lev, ancien attaché-militaire en Ouganda, qui connaît bien le président Amin, téléphona à ce dernier. La conversation dura vingt minutes. Lorsqu'elle se termina, l'opération de l'armée israélienne en Ouganda touchait à sa fin et 104 otages détenus prisonniers par des pirates de l'air pro-palestiniens étaient libérés.

Le *New York Times* de dimanche, qui publie un long récit du détournement de l'Airbus d'Air France, donne de cette conversation téléphonique une version différente.

Selon le quotidien new-yorkais le colonel Bar-Lev ne téléphona au président Amin qu'après le départ des avions israéliens de l'Ouganda.

Le maréchal Idi Amin, arraché à son sommeil, répondit lui-même dit le *New York Times*. Le colonel israélien s'aperçut alors qu'il ignorait tout du raid. Ce fut le colonel Bar-Lev qui lui apprit. Quelques heures après le président Amin devait le rappeler pour lui dire "Qu'est-ce que vous m'avez fait?". Par ailleurs, l'hebdomadaire *Time* affirme que le gouvernement israélien avait envoyé cinq agents de couleur en Ouganda, quarante-huit heures après le détournement de l'avion. Trois d'entre eux se trouvaient à Entebbe et deux à Kampala. Ils ont renseigné Jérusalem, en envoyant même des photographies, sur les activités des pirates de l'air et les mouvements de l'armée ougandaise.

Un ancien officier des renseignements israéliens (Mossad), poursuit l'hebdomadaire *Time* s'était rendu d'autre part au Kenya pour obtenir l'autorisation d'atterrissage à Nairobi des avions israéliens en cas de nécessité. Les autorités du Kenya se montrèrent complaisantes dit *Time*.

Tall el Zaatar serait tombé

BEYROUTH, (d'après l'AFP) — A la veille de la réunion du conseil de la Ligue arabe sur le Liban, les phalangistes (chrétiens conservateurs) libanais ont annoncé que le camp palestinien de Tall el Zaatar était tombé "entre leurs mains". Interrompant ses émissions, en fin d'après-midi hier "La voix du Liban" (radio phalangiste) a diffusé un communiqué militaire spécial indiquant qu'à 16h.30 (heure locale): "L'usine Matta dernière position de défense de Tall el Zaatar, est tombée. Les combattants qui étaient dans le camp se sont ensuite rendus".

Cependant le commandement central des forces palestino-progressistes devait démentir hier soir la "chute" du camp.

Dans un communiqué par la "Voix de la Palestine" le commandement des forces de gauche a indiqué que les défenseurs du camp de Tall el Zaatar "avaient repoussé la cinquante deuxième attaque lancée contre eux par les forces isolationnistes (droite) appuyées par les Syriens".

Les personnes qui s'étaient rendues au cours des derniers jours à Tall el Zaatar avaient rapporté que seul le noyau central du camp continuait à résister, les autres positions de défense ayant été prises par les assaillants. La bataille de Tall el Zaatar et du petit camp proche de Jisr el Pacha, engagée le 22 juin dernier par les forces conservatrices, restera sans doute l'un des épisodes les plus impitoyables de la guerre civile libanaise. Il n'a pas même été

possible d'évacuer, il y a une semaine, les blessés qui étaient alors estimés à quelque trois cents. Le nombre des morts était évalué à quatre cents.

Mettant en action plusieurs dizaines de pièces d'artillerie et des blindés, les forces conservatrices (phalanges, Parti national libéral de M. Camille Chamoun, Gardiens du cèdre, Ligue maronite, armée "loyaliste") ont peu à peu grignoté les positions de défense situées à la périphérie de Tall el Zaatar repoussant les défenseurs vers le centre du camp. Le 29 juin, le petit camp chrétien de Jisr el Pacha, tombait entre les mains des phalangistes. La résistance palestinienne et les forces progressistes libanaises, obligées de maintenir d'importants effectifs sur tous les fronts à la fois, face aux forces

conservatrices et face aux troupes syriennes qui ne se retiraient pas selon le calendrier prévu, ont été dans l'impossibilité de réagir militairement avec efficacité.

Après avoir lancé de très violentes attaques dans la banlieue de Beyrouth et contre le village de Kahalé (montagne libanaise), la résistance et les forces progressistes ont ouvert il y a une semaine un nouveau front à quelques kilomètres au sud de Tripoli. Cette offensive au nord-Liban, destinée à soulager la pression sur Tall el Zaatar, a été arrêtée et les forces conservatrices ont lancé une contre attaque qui les a conduites aux portes sud de Tripoli, seconde ville du Liban, tenue par la gauche. Avec l'avance simultanée des troupes syriennes au nord de la ville, les forces palestino-

progressistes ont été prises en tenailles. Depuis le déclenchement de la bataille contre Jisr el Pacha et Tall el Zaatar, les forces conservatrices ont affirmé que ces camps, enclavés dans la région chrétienne à l'est de Beyrouth, étaient des foyers révolutionnaires échappant au contrôle des autorités libanaises et qu'ils devaient donc être démilitarisés. Tall el Zaatar est quotidiennement qualifié de "base militaire" par les forces de droite. L'un des membres du bureau politique des phalanges, M. Karim Pakradouni, a comparé la chute de Tall el Zaatar à celle de la Bastille. "La bataille de Tall el Zaatar n'est pas dirigée contre la cause palestinienne, au contraire elle doit conduire à la chute de la Bastille qui libérera les peuples libanais et palestiniens", a-t-il affirmé.

bref monde

Italie: procureur abattu

ROME (Reuter) — Le substitut du procureur de Rome, M. Vittorio Occorsio, a été assassiné samedi matin à coups de mitraillette par deux inconnus, alors qu'il se rendait en voiture à son bureau, a déclaré la police romaine. Un tract signé par "Ordine Nuovo" (Ordre Nouveau), une organisation clandestine d'extrême-droite, a été retrouvé à proximité du véhicule. Le message commence ainsi: "La justice bourgeoise va jusqu'à l'emprisonnement à vie. La justice révolutionnaire poursuit au-delà."

Espagne: le courrier reprendra

MADRID (Reuter) — La grève des postiers espagnols, qui durait depuis cinq jours est terminée. L'accord mettant fin au mouvement, conclu à l'issue de négociations qui se sont poursuivies tard dans la nuit, prévoit une augmentation immédiate des salaires mensuels de 3.000 pesetas et une seconde hausse de 18 pour cent en septembre. Le gouvernement, dit-on de même source, accepte, comme le demandaient les grévistes, de libérer six hommes arrêtés en janvier dernier pour avoir organisé une grève dans les postes.

Argentine: grève de la faim

BUENOS AIRES (AFP) — Cent trente réfugiés politiques chiliens, paraguayens et uruguayens ont entamé samedi une grève de la faim pour réclamer leur transfert dans un autre pays, annonce-t-on à Buenos Aires. Ces exilés, placés sous la responsabilité du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, se sont ainsi joints aux 47 personnes qui avaient entamé leur grève pour les mêmes motifs, la semaine dernière. Les réfugiés ont été placés sous surveillance médicale dans l'hôtel du centre de la capitale où ils sont provisoirement hébergés. Parmi eux se trouvent 67 enfants.

Calme à Djibouti

DJIBOUTI (AFP) — Le calme semble revenu dans la ville de Djibouti après les sanglants affrontements qui ont fait dans la nuit de vendredi à samedi douze morts et plus de 50 blessés. Alors que les forces de gendarmerie réussissaient sans faire usage de leurs armes à séparer les combattants, samedi, au milieu de la matinée, des unités de l'armée française prenaient place aux jonctions des différents quartiers afars et issas pour éviter toute bagarre.

Angola

Les treize mercenaires ne sont plus que neuf

LUANDA (d'après Reuter et AFP) — Les quatre mercenaires blancs condamnés à la peine capitale à Luanda ont été passés par les armes samedi après-midi par un peloton d'exécution.

Le peloton était composé de membres de la police militaire angolaise. Les exécutions ont eu lieu en présence de responsables du MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola).

Les quatre mercenaires exécutés étaient Costas Georgiou, alias "Colonel Callan", vingt-cinq ans, Andrew McKenzie, vingt-trois ans, John Derek Barker, trente-cinq ans, et Daniel Bearhart, trente-quatre ans. Les trois premiers étaient des ressortissants britanniques, le dernier de nationalité américaine. Les exécutions ont eu lieu après la confirmation, vendredi, de la peine de mort par le président Agostinho Neto d'Angola. Divers appels à la clémence avaient été lancés notamment par la reine Elizabeth d'Angleterre et la Commission internationale des juristes de Genève.

Par ailleurs, le président Agostinho Neto a déclaré hier que des forces armées sud-africaines avaient pénétré en territoire angolais.

Le président angolais a ajouté qu'il y a "deux ou trois jours", des forces sud-africaines ont traversé la frontière méridionale

avec la Namibie et ont brûlé trois villages et "blessé un citoyen" angolais. "Presque tous les jours, nous devons nous défendre contre nos ennemis. Nos frontières au nord et au sud ont été violées. Des ennemis tentent de pénétrer dans

notre pays" a indiqué le président Neto. Cette nouvelle agression sud-africaine est la première à être spécifiquement dénoncée depuis le retrait d'Angola des troupes régulières sud-africaines, le 27 mars dernier.



Massacre d'un village angolais par des mercenaires. (photo: Prensa latina)

Pas une femme

NEW YORK (Reuter) — A la veille de l'ouverture de la convention démocrate, M. Jimmy Carter, a jeté un pavé dans la mare en annonçant qu'il ne choisira pas une femme comme co-listier à l'élection présidentielle. "Il n'y a aucune femme sur la liste des possibles", a-t-il confié aux journalistes.

Lors des élections primaires, l'ancien gouverneur de la Georgie avait laissé entendre qu'il pourrait choisir une femme ou un Noir comme candidat à la vice-présidence. Mais au cours de ses consultations pour le choix de son co-listier sur le "ticket" démocrate, il n'a reçu aucune femme, ce qui n'a pas manqué d'irriter certains délégués féminins.

M. Carter doit recevoir un certain nombre de ces délégués dans le courant de la soirée et il sera sans doute soumis à rude épreuve. Pourtant, la plupart des vieux routiers de la politique américaine ne pensent pas que leurs compatriotes sont prêts à accepter une femme à la vice-présidence. Les féministes avaient pensé que Mme Barbara Jordan, membre de la Chambre des représentants, qui avait le double avantage d'être une femme et d'être Noire, serait le co-listier idéal. Toutefois, le choix du co-listier est la seule question qui risque d'entamer la véritable démonstration d'unité que s'apprentent à donner les quelque 3.000 délégués à la convention.

En attendant, M. Carter poursuit ses consultations avec les "possibles". Peu après son arrivée triomphale samedi soir, il a reçu à son hôtel le sénateur Henry Jackson, de l'Etat de Washington.

Ancien adversaire du futur candidat lors des primaires, M. Jackson serait un choix populaire pour les délégués les plus conservateurs issus, pour la plupart, des syndicats. Mais son intransigeance en matière de politique étrangère et son hostilité à l'Union soviétique n'est pas du goût des libéraux. De plus, il n'a pas une personnalité susceptible de provoquer de grands déplacements de foule lors de la campagne présidentielle et c'est un orateur médiocre, deux facteurs dont M. Carter devra tenir compte.

Carter étant assuré d'être intronisé à New York Il manquera un ingrédient de choix à la convention démocrate: le suspense

Après avoir raflé la plupart des trente et une élections primaires, James Earl Carter va se faire introniser au Madison Square Garden de New York comme candidat démocrate à la présidence. Il n'y aura donc aucune surprise au cours de cette convention démocrate qui se terminera jeudi. Reste cependant au pieux baptiste à choisir son co-listier à la Maison Blanche. Serait-ce l'ex-astronaute John Glenn, le sénateur de l'Etat de Washington Henry Jackson ou le sénateur du Maine, Edmund Muskie? Chose certaine le choix de Jimmy Carter ne se fera pas du côté des femmes. (voir ci-contre).

NEW YORK (AFP) — Durant quatre soirées, de lundi à jeudi, New York, et des dizaines de millions de téléspectateurs dans toute l'Amérique, vont vivre à l'heure de la convention démocrate, et de celui qui en est la figure centrale, Jimmy Carter.

Tout est en place, à Madison Square Garden, pour faire de l'intronisation comme candidat démocrate du planteur de cacahuètes de Plains, Georgie, un spectacle politique mémorable. Mais il y manque un ingrédient essentiel: le "suspense".

Les deux grandes chaînes de télévision, CBS et NBC, ont décidé de diffuser chacune des quatre séances de la convention d'un bout à l'autre. Mais leur responsables redoutent que le public, lassé par une ferveur un peu monotone du fait qu'un seul homme, ayant déjà éliminé tous ses rivaux, en sera l'objet, ne se branchent sur la troisième chaîne, ABC, celle-ci plus sélective, ne montrera que les meilleurs morceaux, au milieu des matches de baseballs et des feuilletons habituels.

L'ordre de parole des ténors est déjà connu: aujourd'hui, après le coup de marteau d'ouverture donné à 20h00 locales par le président du Parti démocrate, M. Robert Strauss, le premier discours "majeur" sera prononcé par le sénateur John Glenn.

A ses mérites d'astronaute et d'as aux multiples victoires de l'aviation militaire, il joint ceux de représentant au Sénat un Etat, l'Ohio, dont les voix électorales peuvent être décisives en novembre. De ce fait, beaucoup le considèrent comme le choix le plus logique de Jimmy Carter pour être son coéquipier pour la vice-présidence, et l'on cherchera dans son allocution des "clefs" quant à ses chances.

Second orateur inscrit, Barbara Jordan, représentante du Texas, est, au Congrès, à la pointe de deux minorités: les femmes et les Noirs. Sans qu'elle n'ait jamais été prise au sérieux, son nom a aussi figuré sur la liste des "possibles", auquel pensait le Georgien pour la seconde place de son "ticket".

Le programme de la seconde journée, demain, qui commence exceptionnellement dans l'après-midi, ne fournit guère comme plats de résistance que trois discours de personnalités qui, chacune dans son genre et pour des raisons diverses, retiennent l'intérêt: le représentant Peter Rodino, héros du procès inachevé de destitution de Richard Nixon au Congrès et que ses amis ont mis en avant, parmi d'autres, comme candidat de choix à la vice-présidence; le sénateur George McGovern, qui amena en 1972 le Parti démocrate au pire désastre électoral de son histoire; et enfin le malchanceux sénateur Hubert Humphrey qui a perdu cette année, faute de s'être décidé à se lancer dans la mêlée des primaires, sa dernière chance d'accéder à la Maison Blanche.

Mais l'on verra encore bien d'autres ténors du parti: le gouverneur George Wallace, éliminé de la vie politique nationale par Carter, dans son fauteuil d'infirme, le sénateur Edward Kennedy, tous les vaincus des primaires. Chacun viendra montrer, par sa présence que cette année, contrairement à 1968 et à 1972, le Parti démocrate a véritablement retrouvé son unité, et se prépare, avec le maximum de chances de succès, à reconquérir la Maison Blanche.

Le mercredi est, bien sûr, le grand jour: celui de la présentation "des" candidats à la présidence, et de la désignation du vainqueur. Peut-être le jeune gouverneur de Californie Edmund

Brown, qui a mené un combat brillant dans la dernière phase des primaires, fera-t-il un baroud d'honneur, s'il trouve, pour le soutenir, des personnalités n'appartenant pas à la délégation de son propre Etat.

Dans ce scénario trop

ques, un peu lassés d'avoir à retracer éternellement les grandes heures et l'ascension prodigieuse du pieux baptiste georgien, que la discorde continue à régner chez les républicains. Leurs conventions, le mois prochain, à Kansas City, promet de

fournir de beaux règlements de compte entre les partisans du président Ford et de son challenger Ronald Reagan, et une victoire au finish, pour l'un d'entre eux. Mais dans la grande finale de Madison Square Garden, il n'y a, cette fois, qu'un seul combattant.



"Bienvenue à New York... mais n'y tombez pas malade". C'est ainsi qu'ont été accueillis les délégués démocrates arrivant dans la métropole américaine pour leur convention. 57 établissements hospitaliers sont en grève depuis plusieurs jours à New York. La caricature représente l'emblème du Parti démocrate.

bien réglé Carter est désigné, par acclamations, dans l'euphorie traditionnelle des hurlements de joie, des lancers de ballons et des sourires des jolies filles bien que l'on ait renoncé, depuis 1968, aux interminables "pandemoniums" des anciennes conventions. Et, tard dans la nuit, sur Time Square illuminé, dans les boîtes à strip tease et dans les bras des call-girls, les délégués célébreront l'événement historique dont ils sont les auteurs anonymes.

Le dernier jour, jeudi, non sans que des indiscretions de couloir n'aient révélé prématurément le nom mystérieux, la convention approuve pour la vice-présidence, le choix de Jimmy Carter. Et à 22h30 locales, le discours d'acceptation, que celui-ci a amené de Plains, où il l'a rédigé avec la collaboration de son principal "speech writer", Patrick Anderson, et d'un ancien de l'équipe de Johnny Kennedy, Theodore Sorensen, constituera le coup d'envoi de la campagne présidentielle proprement dite.

Heureusement, pensent les chroniqueurs politi-

Programme Arts et Culture

Billéts en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

Orchestre symphonique de Montréal

Neil Chotem
Chef d'orchestre/Conductor
Ti-Jean Carignan
Violoneux/Folk Fiddler
Rafael Frühbeck de Burgos
Directeur artistique/Music director



Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
22 et 23 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.

La rébellion au Pérou est terminée

PROFESSEUR

POUR
LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DU BENIN
(DAHOMÉY)

Le ministère des Affaires Intergouvernementales et l'Agence Canadienne de Développement International offrent un poste d'enseignement en TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT au Collège Polytechnique Universitaire à Abomey - Calavié, République Populaire du Bénin, AFRIQUE.

Ce Collège professionnel nécessite l'engagement de coopérants canadiens pour septembre 1976, ayant de préférence une expérience d'enseignement au niveau collégial en milieu québécois dans la spécialité de TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT.

Les candidats intéressés peuvent obtenir une formule d'application en signalant le numéro: (418) 643-3630, Coopération Internationale, Ministère des Affaires Intergouvernementales, ou faire parvenir une offre de service sur une formule de la fonction publique.

DATE LIMITE D'ENTRÉE DES CURRICULUM VITAE:
20 juillet 1976



Paul PÉPIN
Coopération Internationale

Place Longueuil

EN PRÉSENTANT
CE COUPON

Le BOUTIER

VOUS OFFRE

50%

DE RÉDUCTION
SUR LE PRIX ORIGINAL

VALABLE SUR TOUTE MARCHANDISE
JUSQU'AU 1er AOÛT

LIMA (AFP) — Le général Carlos Bobbio Centurion, commandant du centre d'instruction militaire du Pérou, et les officiers de son commandement ont mis fin, samedi, à leur rébellion amorcée, vendredi, dans l'enceinte de l'école militaire à Lima.

L'annonce officielle de la fin de la rébellion a été faite samedi soir, par le chef d'état major, ministre de la Guerre et premier ministre, le général Jorge Fernandez Maldonado.

La rébellion du général Bobbio aurait été provoquée par son refus d'accepter sa mise à la retraite, qui ne devait intervenir normalement qu'en 1981. Les officiers de son commandement ont fait cause commune avec lui. Un communiqué officiel diffusé samedi soir déclare: "devant la décision du chef de l'armée de demander son départ à la retraite au général Bobbio, demande justifiée et conforme aux dispositions légales, les officiers du commandement du général ont pris le parti de leur chef pour que la mesure ne soit pas exécutée".

"Cette attitude ne cherchait pas à remettre en cause le processus révolutionnaire péruvien ni son chef, le général Francisco Morales Bermudes".

"Des groupes politiques-révolutionnaires ont essayé d'exploiter cette situation au bénéfice de leurs menées anti-nationales. Devant cette situation, le général Bobbio et ses officiers, plaçant avant toute autre considération l'unité institutionnelle et la loyauté à la patrie, ont mis fin à leur attitude rebelle".

Silences

Ce communiqué explique la présence de quelques silences remarqués dans les communiqués de la matinée, comme par exemple la présence, samedi matin, de troupes autour du centre d'instruction militaire situé dans la banlieue de Lima.

Il révèle, pour la première fois de façon officielle, que le général Bobbio avait été invité à prendre sa retraite avant la date normale prévue pour 1981. Toutefois, le communiqué ne fournit aucun détail sur les "raisons dûment justifiées" d'une mesure de déprêt à la retraite anticipé qui, en octobre dernier déjà, avait concerné deux autres officiers supérieurs, les généraux Rodriguez, commandant de la zone militaire de Lima, et Jose Graham, chef du comité du conseil de la présidence.

CHEF ESTIMATEUR

DÉFI:

Le candidat recherché prendra charge de l'ensemble du service de l'estimation des divers contrats.

EXIGENCES:

Le candidat choisi sera diplômé en génie civil et possédera une bonne expérience dans le secteur de la voirie. Il fera preuve aussi d'entregent dans ses rencontres avec la clientèle.

CONDITION:

Salaire intéressant est offert au candidat choisi.
Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité à:

C.P. 555

Station Outremont,
Outremont, P.Q.

CENTRE HOSPITALIER
DE CHARLEVOIX



DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

pour

CENTRE HOSPITALIER
de soins généraux

44 lits médecine et chirurgie
235 lits soins de longue durée
276 lits de réadaptation

FONCTIONS:

Le DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS doit, sous l'autorité du Directeur Général,

- Coordonner, surveiller, contrôler les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement.
- Vérifier le fonctionnement des comités du Conseil Consultatif des Professionnels et du Conseil des Médecins et Dentistes, et contrôler adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement, selon la loi sur les services de santé et services sociaux.

QUALIFICATIONS:

Médecin en pratique générale ou spécialisée, avec expérience valable dans un hôpital structuré avec services médicaux spécialisés.

Le candidat doit posséder:

- Une bonne connaissance des règlements et des exigences de la pratique médicale en milieu hospitalier. Un diplôme en administration serait un avantage.
- Une personnalité pouvant s'affirmer, tout en utilisant les meilleures techniques de relations humaines.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:

A discuter selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir la demande avec son curriculum vitae et toutes pièces justificatives le ou avant le 31 août 1976 à:

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX,
ATT: Directeur Général,
47 Boulevard Fafard, C.P. 5000,
Baie-St-Paul,
Co. Charlevoix, P.Q. G0A 1B0
Tél.: (418) 435-2005 local 224

CLSC LONGUEUIL-EST
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Fonctions:

- Assiste le Directeur général dans ses fonctions administratives
- Reçoit et dépouille le courrier
- Prépare la correspondance courante
- Organise et tient à jour les dossiers du Directeur général
- Transcrit au dactylographe lettres, rapports et autres documents du Directeur général et du Conseil d'administration.

Exigences:

- Excellente connaissance du français
- Excellente connaissance de la dactylographie et de la sténographie
- Expérience minimum de 2 à 3 ans comme secrétaire de direction ou 6 ans et plus d'expérience variée dans le secrétariat.

Rémunération:

- Selon les normes du Ministère des Affaires sociales

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae avant le 21 juillet 1976 au:

Directeur général
CLSC Longueuil-est
1355a, Lavallée
Longueuil

LE JOUR

RECHERCHE

UNE SECRÉTAIRE AUX COMPTES

(service de la Publicité)

EXIGENCES:

Connaissance du français et de l'anglais. Deux à trois ans d'expérience dans le travail général de bureau. Dactylo (45-60 mots minute)

SALAIRE:

\$155.00

Veuillez communiquer avec:

Francine Tremblay
Journal Le Jour
387 boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent
331-8961



Le JOUR olympique

Le Village olympique: Cage dorée pour enfants gâtés!

par Jean-Marc Desjardins

Comment peut-on dire de pareilles choses d'une enceinte aussi sacrée? Le Saint des Saints de la fine fleur de la jeunesse mondiale devrait, en principe, inspirer d'autres épithètes que celles-là, mais le village olympique, à l'instar de l'événement pour lequel il a été conçu, ne constitue guère plus qu'une vaste maison hantée dans laquelle il fait de moins en moins bon habiter.

Et c'est justement sa raison d'être, soit le rassemblement de tous les athlètes olympiques dans un seul et même endroit, qui en fait un repaire pour enfants et grands adolescents choyés.

En fait, c'est quoi au juste? D'abord, autant vous le dire tout de suite, vous ne le verrez que de l'extérieur ce beau monument à \$100 millions. Il est carrément hors limites pour le non olympien. Si vous ne faites pas carrière dans la chose olympique, soit à titre d'athlète, d'officiel accompagnateur ou de balayeur ou bonne à tout faire, il vous est à toute fins utiles impossible d'y pénétrer. Il y a bien sûr la zone internationale dont on peut fouler les quelques centaines de pieds carrés d'asphalte et de béton si on détient des accréditations de presse, mais le vrai show se situe à l'intérieur des barbelés et, comme nous racontait un officiel du village, vouloir pénétrer sur le site même des Terrasses Zaroléga équivaut à un suicide: "Vous en sortirez criblé de balles et (évidemment) les pieds devant..."

Je vous épargne les précautions à prendre pour obtenir une entrevue à l'intérieur du village, mais chose certaine, avec les délais qu'on impose aux journalistes, la nouvelle fraîche qui sortira de ces murs sera fort rare.

D'autre part, tous semblent d'accord pour dire qu'on fait de très gros efforts pour alléger les me-

sures de sécurité et pour se montrer gentil, affable et prévenant. Et, c'est bien vrai. C'est vrai que les petites filles en rouge se fendent le sourire jusqu'aux oreilles pour vous dire bonjour, c'est vrai aussi que les soldats et les policiers ont reçu des ordres de faire un petit effort côté politesse et en bons soldats ils obéissent aux ordres.

Mais, se faire dire bonjour quatre fois par la même hôtesse en moins de deux heures, ça sent l'huile, la mécanique et se faire saluer bien gentiment par un soldat à qui il ne manque plus que le bazooka pour partir en campagne, ça me donne une vague impression d'occupation. Une occupation sympathique, sans doute, mais une occupation quand même. Bref, tout ce petit personnel a des allures d'éléphant rose qui, comme chacun sait, malgré sa couleur agréable, n'en demeure pas moins un éléphant.

Et les athlètes

On voudrait bien qu'ils soient, eux aussi, plus grands, plus beaux et plus fins que nature. La vérité, c'est qu'ils sont dans une vaste majorité des enfants gâtés dont on entretient les illusions en leur léchant les pieds à chaque fois qu'ils retirent une seconde ou un centimètre d'un record quelconque.

Et comme tous les enfants à qui on fait trop de "guiliguili" avant la puberté, ils se comportent généralement comme si le monde leur devait l'invention de la roue parce qu'ils ont choisi de courir le 100 mètres en moins de 10 secondes.

Mais qui peut les blâmer? D'un côté ou l'autre du rideau de fer, on s'est acharné ou à les transformer en capital politique ou à les consacrer demi-dieux avant qu'ils n'atteignent

une dixième année de scolarité. De plus, une presse dirigée ou carrément inconsciente place sur leurs épaules assez de pression qu'ils s'imaginent charrier dans leur foulée le sort de la paix internationale ou le prestige de leur régime politique. Pour un enfant qui a passé depuis sa naissance, le plus clair de son temps à cultiver ses muscles et à recevoir des médailles, il doit faire face à des situations dont le ridicule lui échappe sûrement.

Le plus grave, c'est toutefois que ce ridicule échappe également aux augustes membres du Comité international olympique. C'est sans doute qu'avec l'âge, on retombe paraît-il, dans la béatitude de l'enfance...

Donc, nous voilà pris avec un village de béton, bourré des 12.000 plus beaux athlètes-enfants que la terre possède et ceinturé de l'armée la mieux élevée de l'histoire militaire du XXe siècle. Bravo... et après!

Il n'y a personne d'assez naïf (à part peut-être les athlètes) pour croire que le village est à l'abri d'actes de terrorisme (!) ou d'incidents sanglants. Une seule visite a suffi pour nous convaincre que la mise en place d'un dispositif de sécurité aussi impressionnant soit-il (et il l'est) ne peut absolument rien contre le plus petit commando décidé à pénétrer au village. Dans le moment, tout cet arsenal, tout ce déploiement de force confère au village des allures de forteresse de luxe, qui met tout le monde mal à l'aise sauf, évidemment, les athlètes qui continuent à croire de l'intérieur de leur cage dorée qu'ils sont issus de la cuisse de Jupiter.

Mais, au fond, c'est aussi bien comme ça, car si on s'avisait de leur dire pourquoi ils sont là, ils mettraient peut-être le feu à la baraque.



(Photo: Claire Benagrund-Champagne)

JEUX OLYMPIQUES: Les



Football

Connu en Amérique du Nord sous le nom de soccer, le football était pratiqué par les chinois il y a environ 5,000 ans.

Les légionnaires de César introduisirent cette discipline en France tandis que les soldats de Guillaume le Conquérant firent de même en Angleterre.

Les règlements actuellement en vigueur furent arrêtés en 1866 par l'Association de football d'Angleterre. Le football ressemble étrangement au hockey. C'est une discipline pratiquée par environ 25 millions de participants à travers le monde dont 14 millions en Europe.

Qui n'a pas entendu parler de Pelé, la "Perle noire"? En 1975, environ 33.000 Québécois jouent au football.

Ce sport figure au programme des Jeux depuis 1900. Saviez-vous que le Canada a remporté la médaille d'or en 1904?

Paraît-il que les Québécois n'ont pas encore atteint le niveau national, quoique l'équipe du Québec se soit permis voilà deux mois environ, de battre la sélection nationale par deux buts à un.

16 nations participeront au tournoi olympique, réparties en quatre poules:

A	B	C	D
Brésil	Mexique	Cuba	Canada
RDA	France	Pologne	URSS
Espagne	Israël	Iran	Ghana
Zambie	Guatemala	Nigeria	Corée du Nord
	Or	Argent	Bronze
Munich	Pologne	Hongrie	RDA et URSS
Montréal	Pologne	Guatemala	URSS
Montréal	()	()	()

Le Canada ne remportera pas une seule victoire, le niveau canadien étant très bas par rapport à l'Europe et l'Amérique du Sud. Certaines rencontres tourneront au ridicule. Rappelons-nous les CIM' 75 de football où la Pologne avait humilié la sélection canadienne 8-1!



12 LE JOUR, le lundi 12 juillet 1976

Photo: Agence France Presse



Basketball

BASKET-BALL masculin:

Jeu inventé en 1891 à Springfield, au Massachusetts, par le Canadien James Naismith.

La présence du basket aux Jeux olympiques est due en grande partie au travail inlassable de Forrest Allan, instructeur de l'université du Kansas. Après six années de sollicitations acharnées, le Comité olympique international admettait le basket-ball à Berlin en 1936. Les Américains allaient être champions olympiques jusqu'en 1968.

À Munich, en 1972, les Etats-Unis affrontent l'Union Soviétique en finale. Match ténue où les Russes l'emportent finalement 50-49, à la suite d'une fin de match bouleversée et controversée. Le règne américain s'éteint.

L'équipe du Canada est composée de joueurs venant de l'Ontario et principalement des provinces de l'ouest. Fait à noter, la majorité des joueurs poursuivent leurs études dans une université américaine et font partie de l'équipe de basket-ball de cette institution.

12 pays sont inscrits au tournoi olympique de basket-ball, réparties en deux poules:

Poule A	Poule B
URSS	USA
Cuba	Italie
Japon	Porto-Rico
Australie	Egypte
Mexique	Tchécoslovaquie
Canada	Yougoslavie

En 1976, les Soviétiques conduits par leur meneur Alexander Belov affronteront à nouveau les Américains en finale. Ils prouveront une fois de plus que le concept d'une équipe nationale permanente primera sur le regroupement d'une pléiade de super-vedettes.

	Or	Argent	Bronze
Munich	URSS	Etats-Unis	Cuba
Montréal	URSS	Etats-Unis	Yougoslavie
Montréal	()	()	()

Le Canada sera éliminé dès les quarts-de-finale.

BASKET-BALL féminin:

Le basket féminin fera ses débuts olympiques. L'Union soviétique menée à l'attaque par la très grande Ovlina Semenova (2.10m) survolera le lot; aucun pays ne peut espérer vaincre l'URSS.

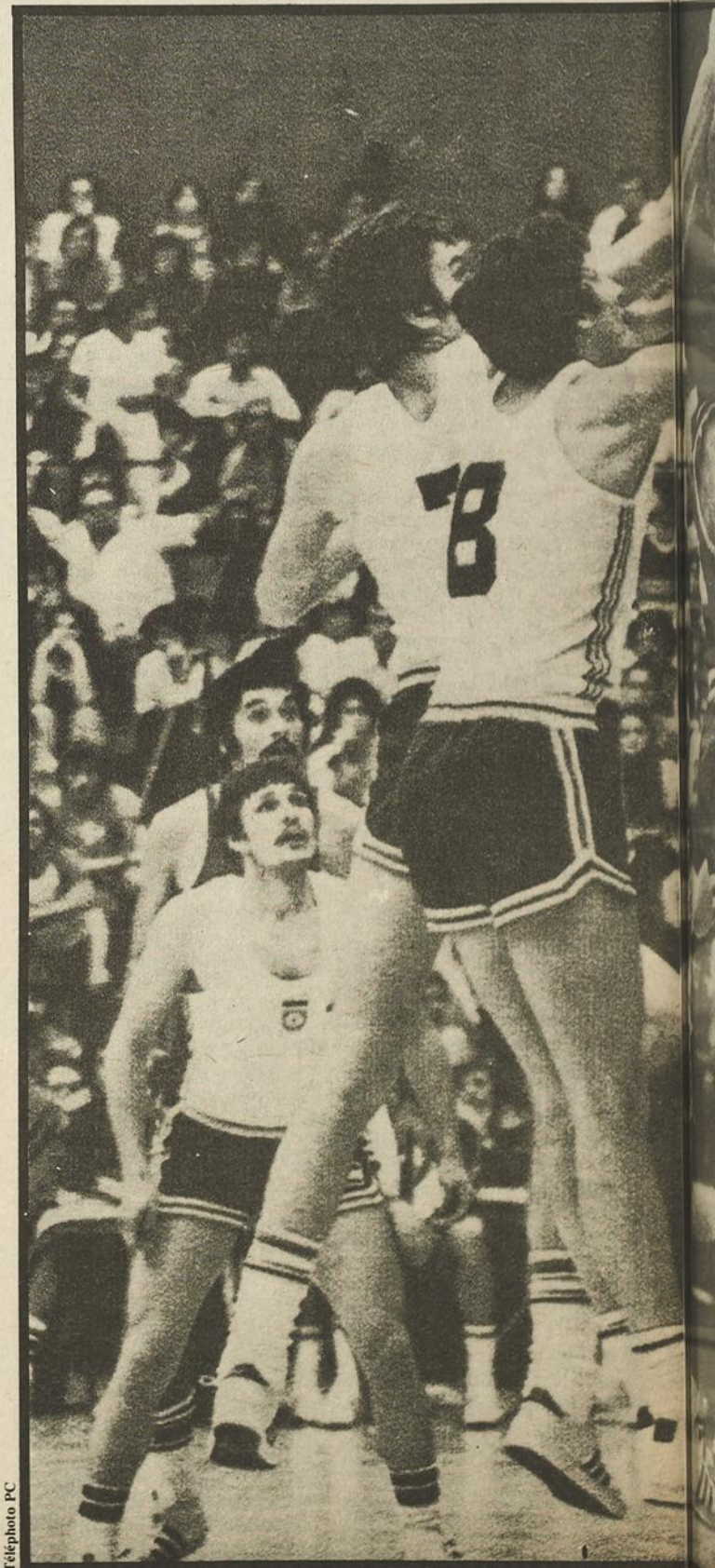
Quant aux trois Québécoises sur l'équipe originale, il faut maintenant déplorer l'attitude de l'instructeur Brian Heaney qui a retrancé ni plus ni moins que le pivot de l'équipe canadienne, Liz Silcott, une Montréalaise, pour des raisons qui frisent le racisme (selon l'expression même de Mlle Silcott). Du même coup, Heaney vient de compromettre toute possibilité pour les Canadiennes de remporter une médaille de bronze, ce que nous leur prédisions avant ce malheureux incident. Ce qui laisse maintenant le champ libre aux Américaines.

	Or	Argent	Bronze
Montréal	URSS	Japon	Canada
Montréal	()	()	()

Afin que vous puissiez

Il reste maintenant moins d'une semaine avant l'ouverture officielle des Jeux olympiques 1976 et à compter d'aujourd'hui, LE JOUR vous offre ses pronostics quant aux médaillés des 21 disciplines présentées à Montréal.

Notre série se poursuivra jusqu'à samedi le 17 juillet, date des cérémonies d'ouverture au stade olympique et elle couvrira l'ensemble des sports ainsi qu'un court historique de chacune des disciplines. De plus, vous y trouverez le tableau des trois médailles, or, argent et bronze des derniers Jeux de Munich, de même que les



Telephoto PC

es pronostics du Jour (1)

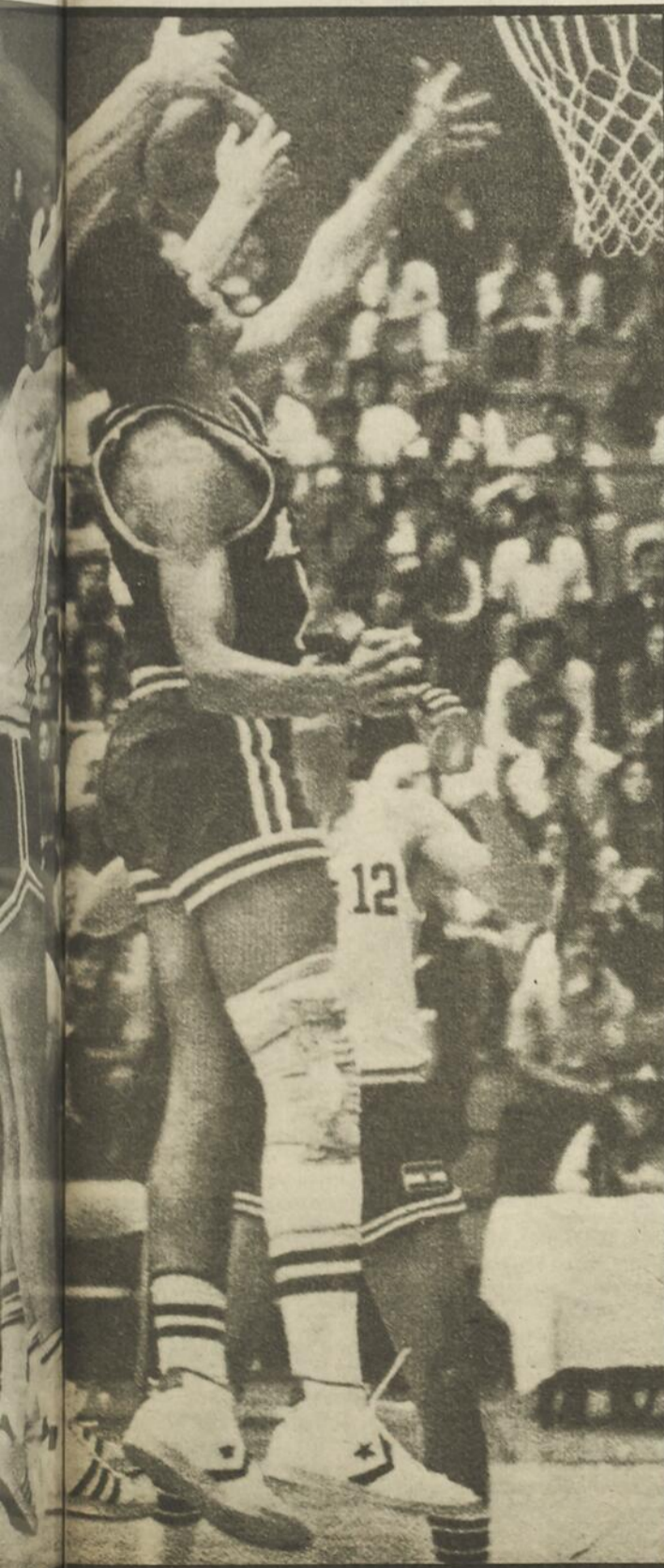
... vous pouvez comparer...

... les pronostics du JOUR. Nous laissons un espace supplémentaire que vous inscrivez vous-mêmes les trois gagnants le moment venu... et que vous fassiez la comparaison.

Cette série a été préparée par notre section Sports en collaboration avec M. Jacques Frenette, un observateur de longue date sur la scène olympique et du sport amateur en général.

Nous vous invitons donc à conserver chacun des exemplaires du JOUR d'ici la fin des Jeux.

Jean-Marc Desjardins



Volleyball

VOLLEYBALL masculin

De 1970 à 1973, le Québec dominait la scène canadienne mais depuis on a enregistré un net recul. Deux québécois font aujourd'hui partie de l'équipe du Canada, soit Pierre Bélanger et Bruno Prasil.

Pays inscrits (10): Japon, Pologne, URSS, Cuba, Corée, Canada, Brésil, Italie, Tchécoslovaquie.

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972:	Japon	RDA	URSS
Montréal 1976:	URSS	Japon	Pologne
Montréal	()	()	()

Lors des championnats d'Europe 1975 tenus à Belgrade, l'Union soviétique rafla le titre masculin dominant ses adversaires sans perdre un seul match.

Le Canada sera pulvérisé chez les hommes et il faudra se compter très chanceux de remporter une seule victoire. Quelques joueurs à surveiller: Skorek, Tchoulak et Kondra.

VOLLEYBALL féminin

Sport inventé aux Etats-Unis vers 1895 par Bill Morgan, le volleyball est inclus aux Jeux olympiques depuis 1964. Très spectaculaire, ce sport dans sa version féminine est dominé par les pays asiatiques. La finale des Compétitions internationales Montréal 1975 entre les Japonaises et les Coréennes passera à l'histoire comme un grand match.

On ne compte aucune Québécoise sur l'équipe du Canada. Pays inscrits: Japon, URSS, Cuba, Hongrie, Corée, Canada, Pérou, RDA.

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972:	URSS	Japon	Corée nord
Montréal 1975:	Japon	URSS	Corée sud
Montréal	()	()	()

Les Canadiennes sous la direction de l'entraîneur coréen Moo Park ne devraient gagner qu'une seule rencontre soit contre le Pérou. Les représentantes nippones menées à l'attaque par Mlle Shirai remporteront la médaille d'or. Le volley féminin constitue un spectacle ravissant alliant grâce, agilité et puissance.



Water-polo

Le water-polo prit naissance en Grande-Bretagne vers 1860. Vers la fin du XIXe siècle, il est répandu en Europe. En 1963, la première équipe canadienne est formée. Le bassin doit mesurer 30 mètres de long par 20 de large. Les buts mesurent 3 mètres de large par 90 centimètres de haut. La circonférence du ballon varie entre 68 et 71 centimètres et le poids entre 400 et 450 grammes. Le match se déroule en quatre périodes de cinq minutes entrecoupées de périodes de repos de deux minutes.

	Or	Argent	Bronze
Munich	URSS	Hongrie	Etats-Unis
— Le Canada termina dernier			
Championnat du monde '75	URSS	Hongrie	Italie
— le Canada termina 14e			
Montréal	URSS	Hongrie	Cuba
— le Canada devrait terminer en 8e position.			
Montréal	()	()	()

Les pays qualifiés pour le tournoi olympique sont l'URSS, la Hongrie, l'Italie, Cuba, la Roumanie, la RFA, le Mexique, l'Iran, l'Egypte et le Canada.

Le Canada peut tout au mieux espérer une seule victoire, car autrement il sera surclassé dans la majorité de ses matches. Tout comme à Munich et au dernier championnat du monde, la grande rivalité connaîtra son point culminant avec une finale opposant la Hongrie à l'URSS.



Handball

HANDBALL masculin:

Sport introduit au Canada en 1953 par des immigrants européens, le handball fit son apparition au Québec vers 1960. La fédération canadienne fut formée en 1962. La popularité du handball est incontestablement à la hausse, le nombre de pratiquants canadiens se situant aux alentours de 92,000, dont 79,000 au Québec seulement. Une équipe est composée de 14 joueurs dont deux gardiens de but. Cette discipline se pratique sur une surface rectangulaire de 40 x 20 mètres, les buts mesurent 2 mètres de haut par 3 mètres de large.

Onze athlètes du Québec et trois de l'Alberta sont sur la sélection olympique canadienne.

Les 12 pays inscrits au tournoi masculin, répartis

A	B	Or	Argent	Bronze
RFA	Roumanie	Yougoslavie	Pologne	Tchécoslovaquie
URSS	Hongrie	Japon	Etats-Unis	Tunisie
Danemark				
Cuba				
Munich	Yougoslavie	Tchécoslovaquie	Roumanie	
Championnats du monde '74	Roumanie	RDA	Yougoslavie	
Montréal	Roumanie	URSS	Yougoslavie	
Montréal	()	()	()	()

HANDBALL féminin:

Première présence des dames aux JO. L'équipe du Canada est formée exclusivement de Québécoises. Mais Danielle Chénard, Mariette Houle, Louise Beaumont, Nicole Genier, Denise Lemaire, Monique Prud'homme, Nicole Robert, Hélène Tétraut, Lucie Balthazar, Francine Boulay-Parizeau, Manon Charette, Louise Hurtubise, Johanne Rail et Johanne Valois auront fort à faire si elles veulent tout juste accaparer une cinquième position sur les six nations inscrites.

	Or	Argent	Bronze
Championnat du monde '73	Yougoslavie	Roumanie	URSS
Championnat du monde '75	RDA	Roumanie	URSS
Montréal	RDA	Roumanie	URSS
Montréal	()	()	()

Une seule victoire canadienne est envisagée contre le Japon parce que dans l'ensemble, le handball féminin demeure l'affaire des pays est-européens.



Hockey

Lors des Compétitions internationales Montréal '75, le stade Molson de l'Université McGill recouvert d'un revêtement artificiel fut le site du tournoi de hockey sur gazon et les participants furent, semble-t-il satisfaits de la situation créée par ce nouveau type de terrain pour ce sport.

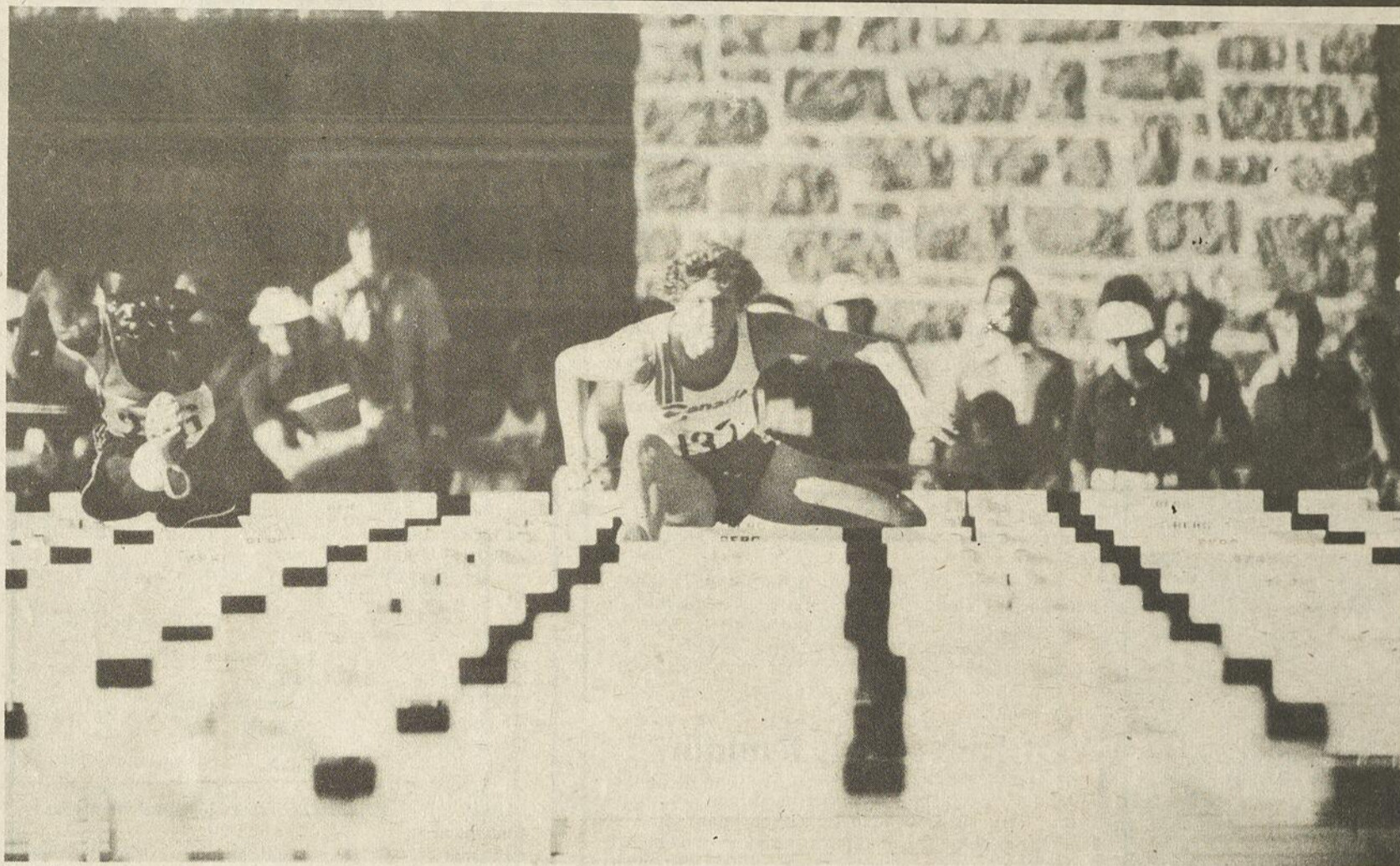
	Or	Argent	Bronze
Munich	RFA	Pakistan	Inde
Montréal	Inde	Pakistan	RFA
Montréal	()	()	()

Les 12 pays inscrits au tournoi olympique sont la RFA, le Pakistan, l'Inde, l'Argentine, l'Espagne, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, la Hollande, l'Australie, le Kenya, la Belgique et le Canada.

Le hockey sur gazon a aussi ses compteurs prolifiques tels le Hollandais Kruize, le Pakistanais Mansoor, l'Argentin Paolucci qui feront sans doute vibrer les foules. Le Canada, lui, fera figure d'enfant pauvre et ne remportera évidemment aucune victoire.



LES QUÉBÉCOIS AUX JEUX



Daniel Taillon, le meilleur au Canada sur 110 mètres-haies, mais tout de même à une seconde des meilleurs au monde.

laissé à désirer dernièrement, ils pourraient tirer profit d'une situation inusitée. En effet, le concours du saut en hauteur réunira au moins une soixantaine de sauteurs et cette épreuve a de fortes chances de dégénérer en bataille de nerfs. Advenant cela, Forget et Ferragne, chez eux et forts de l'appui de la foule, ont des chances, si minimes soient-elles, de remporter une médaille. Mais ça demeure pour l'instant un grand point d'interrogation.

Lucette Moreau et Jane Haist, elles, peuvent bien atteindre le standard olympique avec régularité, cela ne veut rien dire. Car les championnes olympiques propulsent leurs engins bien plus loin que le minimum requis. Alors que Lucette lance son poids régulièrement au-delà de 16 mètres et son disque aux alentours de 54 mètres, et que Jane Haist envoie virevolter son disque à plus de 60 mètres, mais jamais beaucoup plus, les championnes olympiques de Munich ont été couronnées avec des jets de 21m03 au poids et de 66m62 au disque. C'est vous dire l'écart qui persiste encore... surtout si l'on considère que ces marques seront sûrement reléguées aux oubliettes lors des prochains JO.

Des cinq Québécois restants, il n'y a pas grand chose à espérer, avouons-le. Que Taillon domine la scène canadienne au 110 mètres-haies, c'est bien. Mais c'est encore insuffisant. Il lui faudrait retrancher une bonne seconde sur la moyenne de ses chronos pour s'imposer aux Olympiades. Marcel Jobin ne pourra suivre longtemps le rythme qu'imposeront au 20 km-marche les Allemands de l'Est et les Mexicains. Dave Hill ne sera rien de plus qu'un figurant au 1.500 mètres. L'irrégularité dans les performances et les constantes blessures de Bishop Dolegiewicz auront sans doute freiné son développement au cours de la dernière année et de toute façon, ses meilleurs jets du poids et du disque se situent encore loin de ceux des champions du monde de ces deux disciplines qui seront tous deux à Montréal. Quant à Dan Biocchi, il était le seul à pouvoir compléter le quatuor du relais 4 x 100 mètres hommes. Une place en finale est tout ce que nous pouvons espérer de cette combinaison de sprinters. Ce n'est guère reluisant, je l'avoue, mais c'est tout ce que le Québec recèle d'"espoirs olympiques".

(Puisse-t-ils tous me faire mentir!)

A coups de sacrifices

par André Chartrand

Lucette Moreau, aux lancers du poids et du disque, Jane Haist, au lancer du disque, Robert For-

get et Claude Ferragne, tous deux au saut en hauteur, Daniel Taillon, au 110 mètres-haies, Marcel Jobin, au 20 km-marche, Dave Hill, au 1.500 mètres,

Bishop Dolegiewicz, aux lancers du poids et du disque lui aussi, et Dan Biocchi, au relais 4 x 100 mètres hommes, sont les neuf Québécois à s'être qualifiés sur l'équipe canadienne d'athlétisme qui prendra part aux Jeux olympiques de Montréal.

Et si ce petit nombre de neuf athlètes seulement vous paraît restreint, il n'en demeure pas moins qu'il représente 15,5 pour cent des 58 sélectionnés canadiens. Et ce pourcentage représente une amélioration substantielle par rapport au contingent envoyé à Munich en 1972.

Mais si le Québec a augmenté sa participation, cela ne veut pas dire pour autant que l'athlétisme québécois est d'une vigueur enthousiasmante. Bien au contraire.

En fait, l'athlétisme d'ici est beaucoup moins développé que celui de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, les deux provinces majoritairement représentées dans cette discipline.

Cependant, si l'on situe l'athlétisme canadien dans un contexte international, voire celui des Jeux olympiques, l'on s'aperçoit là aussi que le Canada est

faible et sous-développé. Alors tirez vos conclusions! Pris sous cet angle, l'athlétisme québécois n'est ni plus fort ni plus faible que sa version canadienne. Il en est en réalité le reflet plus ou moins fidèle. Proportionnellement donc, l'athlétisme québécois et l'athlétisme canadien sont à peu près d'égal valeur.

Toutefois, ce qui caractérise le plus l'athlétisme québécois est le fait que nos athlètes de pointe, qui composent l'élite comme l'on se plaît à les appeler, sont en quelque sorte des phénomènes isolés. C'est-à-dire qu'ils ont poussé comme des champignons, ici et là, sans l'aide de quiconque si ce n'est de quelques entraîneurs qui prenaient véritablement leur épanouissement athlétique à coeur.

En effet, n'eût été de la persévérance et du courage des Lucette Moreau, de Pointe-des-Cascades (savez-vous où c'est ce patelin?), Dave Hill, seul dans son coin à Trois-Rivières, Marcel Jobin, l'invétéré marcheur solitaire de Shawinigan, pour ne nommer que ceux-là, ces athlètes n'auraient jamais atteint le statut d'élite avec les facilités d'entraînement et les bourses qui vont de pair,

tout simplement parce que le développement systématique de l'athlétisme au Québec se fait encore attendre!

Malgré leur faiblesse sur la scène internationale, certains athlètes québécois parviennent tout de même à dominer la scène canadienne. C'est le cas notamment de la jolie Lucette Moreau, seule Canadienne à pouvoir se targuer d'être sélectionnée pour deux épreuves de pelouse, le poids et le disque: Daniel Taillon, incontestablement le meilleur spécialiste du Canada au 110 mètres-haies; Marcel Jobin, tout à fait seul au pays à la marche; ou encore les beaux-frères Forget et Ferragne qui, avec Greg Joy, de Vancouver, composent un trio respectable au saut en hauteur.

Mais les Québécois auront fort à faire s'ils veulent remporter une médaille, quoiqu'une place en finale de leur épreuve respective serait déjà un exploit!

Les plus belles promesses se situent sûrement au saut en hauteur où Ferragne et Forget peuvent causer des surprises, sait-on jamais... Bien que leur rendement à tous deux ait

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

direction
yvette brind'amour mercedes palomino

théâtre du rideau vert

mise en scène
yvette brind'amour

viola léger
guy provost
andré cailloux
paul guèvremont

scénario
robert prévost
colonne
francois barbeau

évangeline
deusse

antonine maillet

Théâtre du Rideau Vert
1 au 31 juillet,
Relâche: 5, 12, 19 et 26 juillet
Billets: \$4.50, \$4.

Les courbes du désastre

LE DOSSIER OLYMPIQUE (7)

par Nick Auf der Maur

Les Jeux modestes étaient un mensonge et pour le contribuable, la tragédie grecque commençait

"Le génie est français, les bras sont du Québec".
Roger Taillibert

Les travaux de construction des installations olympiques commencèrent véritablement à l'été 1973 quand le vélodrome, charpente aux courbes douces qui lui donnent l'allure d'un énorme vaisseau spatial, fut mis en chantier.

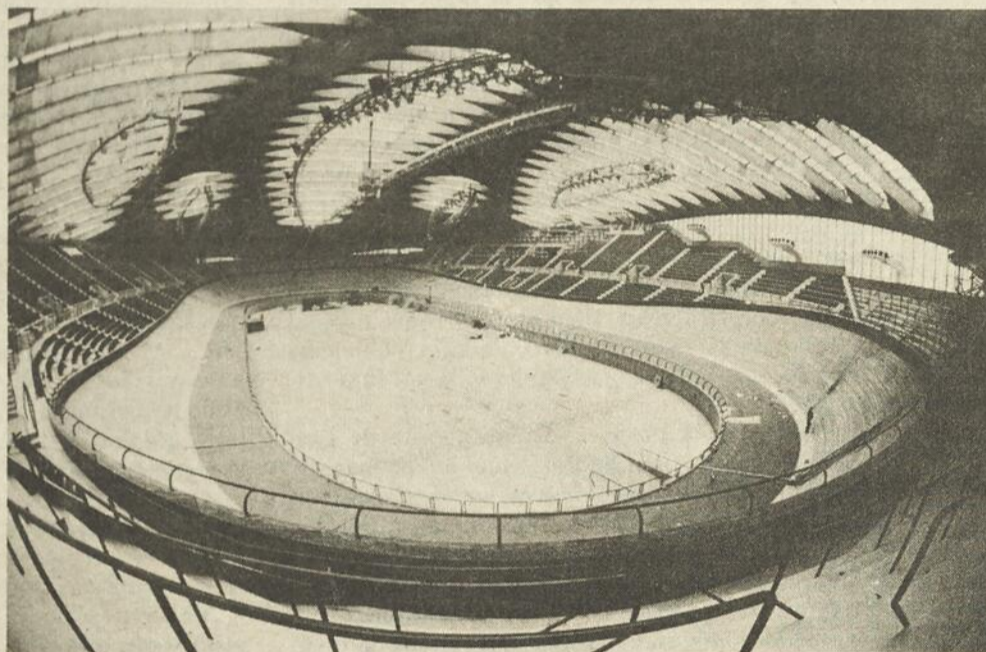
Le stade ne fut mis en train qu'un an plus tard. Ce fut donc le vélodrome qui présida à la naissance de la catastrophe.

A partir de ce moment, la ville s'enfonça de plus en plus profondément dans la déche, inexorablement poussée par la vision et les rêves fantasques d'un maire désormais obsédé. Le complexe olympique était devenu chez lui une idée fixe qui ne souffrait guère de contrariété ni de discussion. Alors qu'au début de l'aventure, modestie, noblesse et simplicité devaient être la règle, il n'était plus question maintenant que de pyramides, de sphinx, de monuments, de grandeur et de l'incompréhension des petits esprits.

Les illusions se dissipèrent au fur et à mesure que la ville, puis la province avancèrent dans la réalisation de ce que le maire percevait comme l'une des grandes merveilles architecturales du monde. Le maire manoeuvra savamment, camouflant les coûts, mettant les gouvernements en face de faits accomplis, ne laissant jamais à personne d'autre choix que d'aller plus loin, encore plus loin et toujours plus loin.

En l'espace de deux ans, le coût du parc olympique passa de \$200 millions à \$415 millions à \$476 millions à \$555 millions à \$700 millions à près d'un milliard. Chaque fois qu'on faisait part d'une nouvelle estimation, le maire prétendait que c'était la dernière et qu'on n'avait guère d'autre choix que d'aller de l'avant. Mais la dernière était toujours suivie d'une autre.

Le maire avait tout conquis sur son chemin. Il lui fallait maintenant conquérir le temps en érigeant un monument qui durerait des siècles ou, pour utiliser ses propres



Le Vélodrome: seulement \$12.3 millions, disait-on.

mots, "que les gens traverseraient les océans pour admirer".

Quiconque y regardait d'assez près pouvait se rendre compte, dès le début des travaux de construction, que les Jeux modestes étaient un mensonge. Les ingénieurs et les consultants étaient à même de constater que les plans étaient mal conçus, le calendrier de travail une fiction et les devis estimatifs pure fantaisie.

Mais il leur fallait poursuivre, réduits au silence par un homme qui ne tolérait pas d'être contredit quelle que soit l'énormité de ses erreurs. Des hommes honnêtes et compétents furent congédiés, mis sur une voie d'évitement ou forcés d'assister bouche bée au déroulement de la grande aventure.

Ingénieurs, architectes, consultants, entrepreneurs et ouvriers furent tous emportés dans le tourbillon et, même si quelques-uns étaient sceptiques, ils touchèrent tous leur part des immenses profits qui jaillissaient sans fin de la fontaine olympique.

Envahi par l'incompétence, l'irrationnalité, la rapacité, les conflits et les intrigues, le projet échappa à toute autorité. Pour le

contribuable, il revêtit les dimensions d'une tragédie grecque.

En août 1973, Charles Duranceau obtint un contrat de \$12.3 millions pour construire le premier vélodrome couvert dans l'histoire des Jeux olympiques. Tandis que partout ailleurs on se contente de pistes de plein air, Roger Taillibert imagina un nouveau genre d'amphithéâtre d'une architecture révolutionnaire qui conviendrait à toutes sortes d'usages, depuis les concerts de rock jusqu'aux concours de Judo. Ce fut le premier et le dernier contrat olympique attribué par adjudication.

Duranceau soumissionna sur la foi de plans fort imprécis. Un employé de la maison révéla plus tard que la soumission ne portait vraiment que "sur une moitié de vélodrome". Mais on soutint à l'hôtel de ville que l'édifice ne coûterait pas plus de \$12.3 millions et on ajouta même qu'on avait prévu une offre plus basse.

Le premier grand problème surgit avant même le début de la construction. C'en était un que connaissaient bien la plupart des bâtisseurs locaux, mais qui avait échappé à Taillibert: le sol sur le-

quel devait être érigé le vélodrome ne pouvait tout simplement pas le supporter.

Le vélodrome devait être situé juste à l'est du stade dans le parc olympique. Mais le terrain à cet endroit descend brusquement au sud de la rue Sherbrooke, qui longe l'ancienne falaise de la mer de Champlain, autrefois la rive du Saint-Laurent. Le roc y est fragile et crevassé. Ironiquement, Taillibert avait d'abord proposé de bâtir le stade et le vélodrome un peu plus au nord, coupant la rue Sherbrooke et une partie du terrain de golf. "pour les asseoir en pleine verdure". Le vélodrome consistait en un immense toit soutenu par trois arches se rejoignant à l'une des extrémités. Presque tout l'édifice devait porter sur quatre points. Hélas! le sol ne pouvait supporter ces quatre points.

Avant toute chose, les quatre points devaient être renforcés, à grands frais. On souffla du béton dans les fissures du sous-sol et on apprêta les points d'ancrage avec un système complexe de câbles et de boulons. Il fallut un couple de mois de travail soigné qu'on n'avait pas prévu dans la préparation des devis. D'abord estimé à \$497,576, le coût des fondations s'éleva finalement à \$7,171,876.

L'entrepreneur se heurta ensuite à une deuxième embûche. Les plans de Taillibert, outre qu'ils étaient en retard et incomplets, n'indiquaient que l'apparence du vélodrome une fois fini. Il s'agissait d'une structure nouvelle requérant des techniques nouvelles, mais rien n'indiquait comment la construire. Détail mineur certes, mais quand même important.

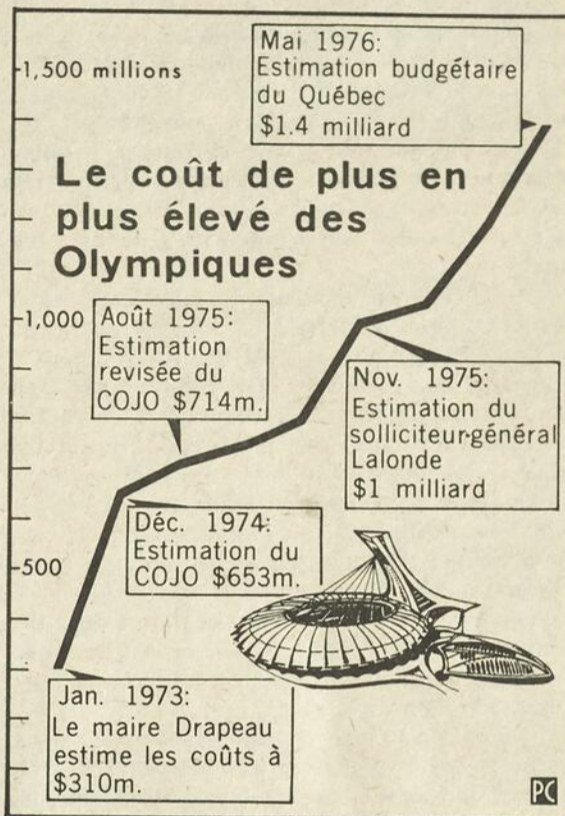
Là-dessus, Taillibert se défend en disant qu'Européens et Américains n'ont pas la même philosophie en matière de construction. En Europe, dit-il, l'architecte donne le dessin de l'édifice tel qu'il apparaîtra et l'entrepreneur s'ar-

range avec les questions de génie et de technique...

A la fin de l'automne 1974, Duranceau avait déjà dépensé \$34 millions pour remplir son contrat de \$12 millions et les coûts continuaient de monter. Quelques mois auparavant, le conseil de ville avait dispensé le comité exécutif de l'obligation de procéder à des appels d'offres pour distribuer les contrats olympiques. Dès lors, les sous-contrats, y compris ceux du vélodrome, furent attribués à des compagnies qu'on "invitait" à soumissionner. Quelquefois, seulement une ou deux compagnies étaient invitées à soumissionner et l'exécutif ne choisissait pas toujours la soumission la plus basse. Il n'est presque jamais arrivé non plus qu'on ait forcé les entreprises à ne pas déroger au prix fixé dans leur soumission. De plus en plus, les contrats prévoient une commission en outre du coût des travaux.

Techniquement cependant, Duranceau restait lié par son contrat initial. Il tenta plusieurs fois de le faire modifier, mais fut souvent éconduit brutalement par Phaneuf. Il commença à craindre que son entreprise qui durait depuis quarante ans ne soit acculée à la faillite, mais on lui donna l'assurance qu'on prendrait soin de lui éventuellement. Vraisemblablement, on voulait reporter la question après l'élection de novembre 1974 pour éviter d'avoir à parler de rallonges en pleine campagne électorale.

On dressa un nouveau contrat au début de 1975, mais l'Hôtel de Ville ne cessait d'en différer la signature. En avril, deux mois après que Duranceau eut signé son exemplaire du contrat, l'exécutif accepta finalement de le contresigner. Soulagé autant qu'épuisé, Duranceau partit sur-le-champ pour des vacances en Floride.



Vous pouvez recevoir "Le Dossier olympique" chez-vous en vous adressant aux:

Editions QUEBEC-AMERIQUE Chèque Mandat \$5.95
450 est, Sherbrooke, suite 801
Montréal (Québec) N.B. L'éditeur acquittera les frais d'expédition.

Nom: _____
Adresse: _____ APP. _____
Ville: _____

En vente également dans toute librairie.



L'entreprise de démoralisation

Naguère tout le monde avait bien ri de la théorie du bon patronage défendue et illustrée par M. Bernard Pinard du temps qu'il était ministre libéral. M. Paul Berthiaume, ministre d'Etat aux Finances et aux Transports, a fait faire vendredi de nouveaux progrès à la doctrine: pas question de bon patronage, le patronage est bon tout simplement. Il s'agit bien de raffinements dans la doctrine, car pour ce qui est de la pratique il y a belle lurette qu'on sait à quoi s'en tenir avec les libéraux.

Le rapport de la commission d'étude sur Loto-Québec (rapport Gilbert) a confirmé certains soupçons: ceux qui ont sans aucun doute "leur tour" dans le pari légalisé, ce sont certains concessionnaires. Sans risques et sans investissements, et avec un effort insignifiant, un concessionnaire peut se faire un revenu de \$50,000 par année. Sans abolir le système des concessions et des commissions, seulement en éliminant les "excès", la commission Gilbert estime que Loto-Québec ferait une économie de \$9 millions par année, soit près de 20% de la somme que la loterie rapporte au trésor public. En ces jours où les dollars revolent par centaines de millions et même par milliards, \$9 millions ne sont peut-être pas très impressionnants. Mais c'est toujours de notre argent collectif qu'il s'agit.

Le jeu remue des sentiments si troubles que l'on semble incapable d'examiner froidement l'intervention de l'Etat dans ce secteur. La loterie d'Etat est une taxe, taxe sur le rêve dit-on, et tout bien pesé la taxe la plus régressive qui soit. Les \$50 millions que l'Etat en retire annuellement ne sont pas proportionnels aux revenus

des gens qui les ont versés. Les taxes sur les cigarettes sont de la même nature. Le voudrait-il qu'un millionnaire ne pourrait pas fumer cent fois plus de cigarettes par jour que celui qui gagne \$10,000 par année. Sur le besoin de rêve et le besoin de nicotine l'Etat fait d'importantes ponctions comptant que la vague culpabilité que ressentent ceux qui assurent la rentabilité de ces taxes, et la réprobation plus ou moins ouverte dont ceux qui trouvent leurs rêves et leur détente ailleurs couvrent les parieurs et les fumeurs, feront que nul n'osera contester ni le fond ni la forme de cette fiscalité.

M. Berthiaume, qui n'irait pas, espérons-le, jusqu'à suggérer que la perception de l'impôt sur le revenu soit confiée à des particuliers pour qu'ils en tirent un profit facile, ne trouve rien d'amoral à ce qu'un tel système s'applique à la "taxe volontaire" (copyright Jean Drapeau). Bien plus, il trouve normal que cette manne soit distribuée aux amis des politiciens. Il estime qu'autrement la vie publique serait impossible.

C'est bien là l'aspect le plus néfaste de l'influence du gouvernement libéral actuel du Québec sur la vie publique. Il tend à promouvoir ses égarements en loi de la nature. Quand on songe qu'il y a une quinzaine d'années on faisait tout un plat à l'Union nationale pour des histoires de canettes de peinture ou de machines à écrire, et qu'on voit maintenant les fonds publics s'en aller à coup de millions, et par des voies institutionnalisées, dans les poches des amis du pouvoir, la tentation est en effet grande de se dire que plus ça change, "plus c'est pire", et de perdre toute confiance en la possibilité

de réformes véritables.

C'est à se demander du reste s'il ne s'agit pas d'une stratégie bien pensée chez les libéraux, ou tout au moins d'une ruse, plutôt que d'un simple hasard. En laissant les conflits sociaux pourrir dans des secteurs de syndicalisation récente, en permettant la détérioration de services comme l'éducation ou la santé, devenus publics depuis peu, en affichant leur veulerie à l'égard des intérêts privés, ils ne se rendent certes pas populaires, mais ils accréditent l'idée qu'il n'y a rien à attendre de bon du gouvernement et de l'Etat démocratiques.

Ainsi s'ils ne peuvent pas compter sur un élan d'enthousiasme dans la population pour les réélire, ils tableteront sur le calcul qu'ils seront reportés au pouvoir par défaut, parce qu'un électoral désabusé des institutions mêmes ne croira plus possible que d'autres hommes fassent mieux.

M. Berthiaume dit que si le patronage n'était plus possible, il se sentirait obligé de démissionner. Pour le seul fait d'avoir dit cela, un chef de gouvernement qui se respecterait prendrait immédiatement acte de cette démission. Que M. Bourassa ne le fasse pas donne la mesure de sa petitesse et non pas d'une quelconque nécessité politique.

Il y a des gens comme M. Berthiaume pour qui la vie publique n'est qu'un jeu d'intérêts et de pouvoirs. Il y en a d'autres pour qui la justice, la loyauté envers les institutions collectives, l'honneur même, sont des mots qui ont encore un sens. On doit le répéter même au milieu des sourires sceptiques ou des sarcasmes: sans espoir il n'y aurait plus rien.

vous avez la parole

Des souvenirs du bilinguisme à l'Ouest

M. Marchand

Il était plus que temps qu'un membre du cabinet fédéral admette une chose que tous ceux qui avaient voyagé au Canada savaient déjà depuis longtemps: le Canada est unilingue anglais et les efforts du bilinguisme ne servaient à toutes fins pratiques qu'à angliciser le Québec.

Si votre démission est une bonne nouvelle, je m'interroge quand même quant à la possibilité que votre décision ne soit qu'une tactique pour permettre "en héros" à un groupe de fédérastes de glisser à la scène provinciale. Retarder encore l'indépendance en agitant l'espoir fou de faire des canadiens des canadiens, c'est presque le programme de M. Trudeau qui nous menaçait de mener la lutte au plan provincial, si jamais, le Parti québécois devenait trop fort.

Je me rappelle le dossier noir du bilinguisme que j'avais préparé à mon retour de l'Ouest canadien, dossier que seul Québec-Presse avait commencé de publier, le Jour étant encore trop tourmenté par ses problèmes d'espace pour accorder la parole à quelqu'un qui n'est pas du grand cirque des vedettes.

Ces textes démontraient entre autres la baisse du français dans l'Ouest et que les associations francophones n'existaient que sous les dents d'Ottawa qui rejetait toute connaissance de la culture québécoise, préférant Paris. Je dénonçais le renvoi de Mme Jeff Brown, du France-Albertain, et son époux de la radio de Edmonton puisque ces derniers avaient accepté de m'épauler dans cette guerre à la tricherie nationale qu'est le bilinguisme.

Je me rappelle que le Soleil de Vancouver survivait, grâce aux fonds versés par la bourgeoisie anglophone avancée qui ne laissait pas cependant le journal reproduire fidèlement les "si vous n'êtes pas contents, allez-vous en au Québec" du bureau de la main-d'oeuvre à l'association francophone comptant quand même plus de 100.000 membres. Je me rappelle les journaux de Vancouver appelant les anglophones

à la guerre, à la demande des racistes de Montréal.

Nous avions répondu (un groupe québécois) et jamais nous n'avons été publiés. Pour eux, le bill 22 était une injustice pour les immigrants. Quelle farce! Je me rappelle les entrevues faites pour le journal francophone du Manitoba concernant le français dans la fonction publique et qui en traduisait plus la désillusion et la dérision

L'anglais ou le bilinguisme à sens unique

Peut-être que le débat qui a subsisté face à l'entente entre le gouvernement fédéral et les pilotes et contrôleurs aériens n'aura pas été vain.

En effet, il aura fallu un événement qui semble nous toucher de plus près pour, semble-t-il, indigner la population canadienne-française face à la capitulation d'Ottawa dans ce qu'on a appelé le conflit du bilinguisme dans le secteur aérien canadien.

Doit-on croire encore au bilinguisme dans le Canada si savamment proposé et mis de l'avant par Pierre-Elliott Trudeau? Les derniers développements face au faux problème qu'est la sécurité aérienne ont sûrement fait prendre conscience aux Québécois que la position du Québec dans la confédération canadienne en est une de minoritaire et de colonisée.

Que Trudeau arrête de nous

prendre pour ce que nous ne sommes pas. Le bilinguisme à sens unique, les Québécois en ont assez. Et si, pour couronner le tout, nous ne pouvons même plus travailler chez nous et entre nous, dans notre langue et dans des domaines fédéraux qui sont censés relever du vilinguisme, alors la non-rentabilité du fédéralisme devient évidente.

Le premier ministre du Québec aura beau, en grandes pompes, proclamer son soutien inconditionnel à des gens qui sont démunis d'un droit fondamental, le Québec ne pourra jamais rien faire de plus qu'appuyer, car c'est à Ottawa et par des "Canadiens" que les décisions seront toujours prises.

Notre destin propre, qu'elle soit sociale, morale ou économique, doit être avant tout et surtout bien à

le moindre succès.

Je me rappelle aussi la police de Vancouver qui apprenait au plus de Québécois possible, à coups de pieds, que le Canada est un pays anglais. Je me souviens qu'après avoir passé un an chez nos voisins du Canada avoir été immunisé à vie contre l'idée farfelue d'un Canada bilingue. Les racistes ce ne sont pas nous et peut-être que notre seuil de la tolérance est maintenant de-

venu du masochisme. La seule réponse aux attaques anglophones (qui poussent par en-dessous les italiens) est d'exiger maintenant l'unilinguisme français, quitte s'il le faut cette fois, à accepter la démission de René Lévesque.

Bien à vous.

Jean Simoneau
Montréal

nous, c'est-à-dire dans notre langue française.

Comme M. René Lévesque l'a déclaré le 29 juin dernier:

"Les francophones québécois ne seront enfin maîtres chez eux que lorsqu'ils auront majoritairement décidé de faire du Québec un pays bien à eux, ou personne d'autre ne pourra venir leur dire quand et comment ils peuvent parler leur langue".

Combien d'autres problèmes linguistiques importants devront éclater entre les Québécois francophones et le reste du Canada avant que nous nous décidions enfin à prendre nos vraies responsabilités. Ne laissons pas trop filer le temps, car la monotonie comme la lassitude endort et la majorité que nous sommes dans notre "belle

province" tendra de plus en plus à s'effriter.

Sylvain Delisle
Montréal

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379. Les manuscrits ne seront pas rendus.

vous avez la parole

Un mouton et le 24 juin...

C'était le 24 juin. Ce matin-là, un mouton décidait d'aller voir du pays. Il a donc quitté son pâturage en province pour aller à la grande fête des moutons, dans une grande ville, et sur une grosse montagne.

Ce mouton avait déjà entendu dire que cette journée-là était consacrée à la fête d'un peuple, celui du Québec. Jadis, il y avait un défilé, un mouton..., des fanfares. Aujourd'hui, on ne voit plus de mouton, ni de fanfare. Mais il paraît que le peuple participe à la fête...

Le mouton avait donc hâte d'arriver dans la grande ville pour voir cette participation du peuple à la fête nationale. Aussitôt rendu, le mouton prend d'assaut la montagne, heureux de trouver d'autres congénères. Evidemment, il se dit qu'il ne mourra pas de faim et encore moins de soif: tout au long de la montée, il y a des vendeurs de liquide blond qui ne cessent de vous interpellé et vous invitent à la consommation...

Mais le mouton n'a pas encore soif. Et puis ce mouton n'est pas venu dans la grande ville pour boire abusivement, mais pour fêter la St-Jean. Une fois là-haut, il se retrouve bientôt devant un grand chalet; il y a beaucoup de monde, ou plutôt de moutons... Il y a de la musique, un chanteur et beaucoup de moutons qui consomment un liquide blond.

Le mouton continue son chemin et arrive à une petite scène; il n'y a pas de musique mais là encore, beaucoup

de moutons s'abreuvent...

Puis enfin, il parvient tout près d'une grande scène: il n'y a pas de musique non plus (ce n'est pas l'heure, paraît-il!); mais il y a encore plus de monde, ou de moutons, qui attendent et qui boivent aussi.

En attendant l'heure du spectacle, le mouton qui n'a pas soif se promène et se permet de penser un tout petit peu... "On m'avait pourtant dit que c'était la fête de St-Jean Baptiste; mais c'est un rassemblement profane. Ce n'est donc pas une fête religieuse; pourquoi alors l'appeler "la St-Jean"? Ce devrait être la fête du 24 juin, tout simplement".

"On m'avait dit aussi que c'était la fête d'un peuple fier, courageux, orgueilleux, et qui participait. Je cherche ce peuple... Est-ce que boire autant de bière veut dire "participer"? Je me dis alors que je n'ai pas le même sens de la fête que ce monde-là. On a tué le célèbre mouton en même temps que le traditionnel défilé; mais cette année, il y avait des milliers de moutons sur la montagne! Je cherche donc la fierté et l'orgueil de ce peuple: il semble que tout cela soit noyé... et plus tard dans la soirée, j'ajouterai que tout cela s'envole en fumée..."

Et le mouton de revenir à la grande scène pour voir et entendre des artistes de chez nous. C'était bien, le spectacle. Mais le spectacle du troupeau buvant et fumant prenait le dessus

et laissait une drôle d'impression. Le mouton comprit alors que la participation du peuple à sa fête nationale, c'était cela!

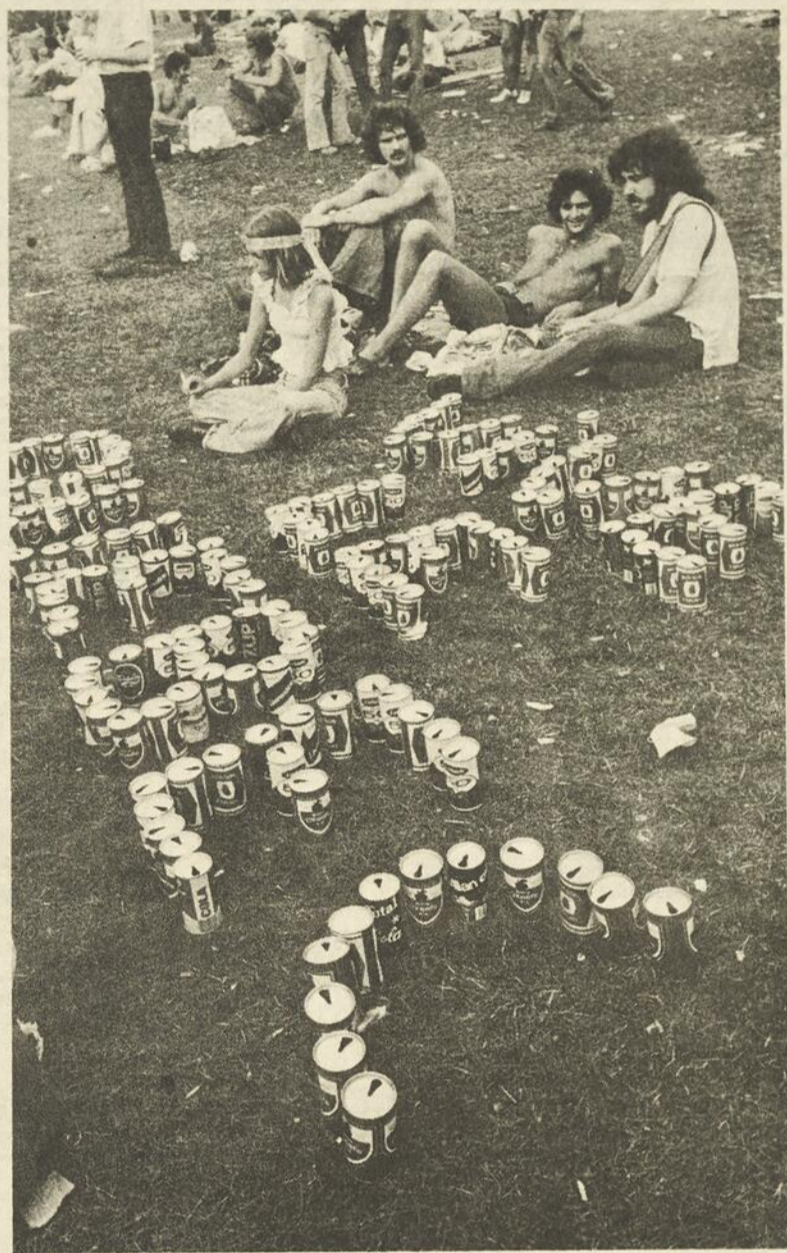
Et le mouton de s'en retourner chez lui, en province...

P.S.: Tout le peuple québécois n'était pas sur la montagne, à Montréal. Je pose donc la question à ceux qui y sont allés. D'abord aux jeunes: quel pays voulez-vous construire avec autant de bière et de drogue? Ferez-vous partie de cette race fière et courageuse qui a affronté la vie sans se noyer dans l'alcool et la fumée? Maintenant, les adultes; aux organisateurs: qu'entendez-vous par une "fête réussie"? Il faudrait repenser les objectifs de notre fête nationale, de sorte que tout le peuple en profite, et non seulement les brasseurs de bière et les vendeurs de drogue.

Le journal "Le Jour" du 28 juin mentionnait que la fête des enfants avait été une réussite; l'enfant peut fêter sans alcool ni drogue. L'adulte peut-il en faire autant?

Le mouton a toutefois trouvé une chose merveilleuse dans son voyage: il s'est fait souhaiter "bonne fête" par d'autres Québécois inconnus. C'est peut-être le début d'une fête nationale réussie; c'est sans doute un signe positif d'un peuple qui prend conscience de son existence.

Pierre De Champlain
La Baie



(photo Claire Beaugrand-Champagne)

La Saint-Jean, fête nationale des brasseurs de bière et autres vendeurs de boisson?

Regroupement scolaire à la régionale Youville

Télégramme envoyé à M. Robert Bourassa, premier ministre et à

M. Jean Bienvenue ministre de l'Éducation.

Lors participation banquet anniversaire Association parents catholiques du Québec 6 juin dernier vous avez dit:

"Qu'il doit se créer entre la famille et l'Etat une collaboration de tous les instants".

Avez ajouté gouvernement entend favoriser plus grande participation comités école et parents.

Fors votre engagement, demandons entrevue spéciale plus bref délai concernant regroupement scolaire régionale Youville qui s'effectuera septembre prochain.

Certaines élèves paieront chèrement décisions arbitraires allant encontre volonté de la population. Situation grave demandons intervention immédiate gouvernement.

Adeline Mathieu présidente
Association des
parents catholiques
du Québec

L'Inde et le bouddhisme

Au sujet de l'article de samedi 26 juin "Merveilles de l'Inde: grottes sacrées, dieux, déesses et Bouddhas", à l'intention de l'auteur et dans l'intérêt du lecteur québécois, permettez-moi de rétablir certains faits de connaissance courante en relation avec l'histoire de l'art et les sites archéologiques d'Ajanta et d'Ellora. Je me contenterai cependant d'indications générales puisque je n'ai pas mes notes en mains, me trouvant, comme bien des Québécois à ce moment-ci de l'année, de passage à Montréal.

Avant toute chose, il faut absolument s'enlever de l'esprit cette idée que le bouddhisme est disparu de l'Inde (même si on l'atténue en écrivant "disparu presque complètement") au cours des VI, VII et même VIII siècles après J.-C. avec les classiques Gupta et les post-Gupta du haut Moyen-Âge. Même si on peut l'affirmer d'Ajanta et d'Ellora et grossièrement de la partie du subcontinent située au Sud de l'Himalaya, on ne peut sûrement pas l'appliquer à la région himalayenne, du Bhoutan au Cachemire en passant par le Népal, et même du Bihar et du Bengale où le culte Vajrayana (bouddhiste) s'est amalgamé

avec le culte hindouiste. Le bouddhisme est demeuré très actif dans tout le nord de l'Inde d'où il s'est propagé dans toutes les régions périphériques de l'Asie centrale, jusqu'au moment des invasions musulmanes dans ces régions aussi tardivement qu'aux X et XI siècles. Je réfère donc l'auteur à un ouvrage de Jean Naudou, intitulé: **Les Bouddhistes cachemiriens au Moyen-Âge**.

Puis, il ne faudrait pas, étant de passage à Ellora, passer à côté du plus imposant monument d'Ellora, sinon le plus important, celui du temple d'Ishwara que l'auteur n'a pas su identifier, pas plus que le relief d'une danseuse entourée de ses musiciens pourtant l'une des plus belles pièces d'inspiration Gupta du groupe des temples hindous.

Enfin, le Bouddha que l'on reproduit, en lui donnant une importance exagérée dans la mise en page, est, si je ne m'abuse! situé hors du site proprement dit et fait partie de l'art décadent de la publicité hôtelière destinée aux nombreux touristes qui viennent se rafraîchir en pique-nique. Il est dommage, même dans le cadre d'un article destiné

à une chronique de voyages, que l'on soit passé à côté des Bouddhas de Mathura et de Sarnath! Il y a sûrement moyen (même si nous ne sommes qu'au Québec!) d'écrire autre chose que des expressions d'étonnement devant la légendaire "vache sacrée" et des résumés de dépliants touristiques sur le panthéon indien. Je suggère, à titre de modèle, un autre article, paru dans la même édition et de présentation plus sobre: "Iraq: Nouvelles découvertes au sujet de la déesse Annunitum".

En terminant, permettez-moi de suggérer à l'auteur, s'il lui arrivait de visiter à nouveau l'Inde, de retourner à Ellora avec un chauffeur de taxi hindou. Il est normal qu'un chauffeur musulman soit enclin à drainer les touristes vers le tombeau d'Aurangzeb. Quant au trajet Aurangabad-Ajanta, je lui suggère de l'effectuer en 3ème classe pour lui donner une idée de sa situation de privilégié de la Deluxe qui lui a pourtant causé de si violents maux de tête!

Richard Tremblay
Jonquière

Le cyclisme à Laval: un plaisir!

Cher maire Paiement,
Chers conseillers municipaux,
Cher directeur du service de la voirie,

Messieurs,

Nous écrivons la présente pour vous remercier et porter à la connaissance des Lavallois les efforts remarquables que, sans perdre les pédales, vous avez accomplis pour promouvoir le cyclisme à Laval et faire des cyclistes lavallois les meilleurs au Québec... si non au monde.

En effet, vous débutez il y a quelques années par l'ouverture d'une piste "cyclable", merveilleux chemin de campagne d'une longueur de, au moins... euh... bof, cinq milles, où les jeunes et moins jeunes pouvaient admi-

rer la nature, les déchets et les belles... vaches, en respirant de splendides effluves de fumier.

Après l'aguerrissement de l'odorat de nos "pédaleux", un autre grand pas fut franchi: habituer les cyclistes à la patience et à l'humilité. Pour cela, on installa des feux de circulation spéciaux, où il faut attendre jusqu'à trois ou quatre minutes (en particulier sur St-Martin), on interdit les nouveaux ponts (Pie IX, Papineau-Leblanc, autoroute 13, autoroute des Laurentides) aux cyclistes, de façon à ce qu'ils soient obligés de faire des détours par les autres ponts (ce qui a l'avantage de les entraîner encore plus). Ici, monsieur le maire, il faut nous excuser: nous sommes trop paresseux, nous traversons ces ponts au risque de causer des accidents. Pardonnez-nous.

On décida ensuite de brûler les étapes: il fallait habituer les cyclistes à toutes sortes de situations. C'est pourquoi le boulevard des Laurentides est enroulé par des carrières (apprendre à rouler les yeux fermés), les fontaines des parcs ne sont ouvertes qu'à la mi-juin (il faut supporter la soif), etc... Mais l'idée suivante fut un éclair de génie. Chacun sait que des cyclistes célèbres abandonnent souvent une course à cause de blessures aux fesses. Il fallait pallier à cet inconvénient et donc raffermir les derrières lavallois. Il existe pour cela plusieurs méthodes... mais on choisit (bravo!) la plus directe. C'est depuis ce temps que les cyclistes de Laval caracolent par trous et par bosses, judicieusement placés, afin d'endurcir le plus possible leurs entredeuxfesses. Cette bienfaisante politique a naturellement été appliquée, ce

qui est très bien, aux endroits les plus passants: boulevard Labelle, des Laurentides, St-Elzéar et même St-Martin (l'"artère" du "centre-ville"). La réussite la plus spectaculaire est visible sur la montée des Perrons, où un fermier placé près d'une belle bosse recueille chaque jour une dizaine d'enjoleurs de roue (d'autos).

En passant, nous tenons à féliciter, les autorités municipales pour leurs politiques conséquentes: l'été, on laisse les trous respirer l'air et l'hiver, on laisse la neige dans les rues pour boucher les trous. Nous terminons par la devise des cyclistes lavallois: "Roulez en vous faisant rouler" (de coups par les trous).

Raynald Pepin,
Gilbert Denis, Laval

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 messages

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. 274-4910 - 322-7914.

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suzuki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique \$5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

Homosexuels(es) vacances voyages aller-retour. Province Town Cape Cod. Une semaine ou deux. Autobus. Hôtel au bord de la mer au cœur même de la ville. Départ tous les samedis. Prix à partir de \$175.00 pour une semaine. Pour réservations Ronald: 332-6261.

Je suis un jeune homme de trente-cinq ans. Je pars pour la Californie entre le 4 et le 10 juillet pour en revenir vers le 10 août. Objectif: me baigner, voir du monde différent, voir des shows et vérifier si c'est vrai la Californie. J'aimerais partager (dans cet ordre) le voyage, la conduite et les dépenses d'auto avec une femme drôle, qui n'ait pas peur de l'imprévu et qui ait le goût de vacances hors de l'ordinaire. (Je suis le genre de gars qui peut aussi bien coucher sur une plage que dans un hôtel de luxe). Si ça t'intéresse, appelle-moi à 272-9706; on essaiera de se rencontrer. A bientôt, Serge.

J'aimerais connaître Québécois ou Français, avec ou sans enfant, calme, sportif, serein, fiable, avec qui je pourrai camper les fins de semaine et possiblement aller en vacances début août. Marie-France 651-0024.

51 messages divers

LIQUIDATION URGENTE: 5 châteaux A DONNER, Jean-Pierre ou Marie: 271-1205.

101 propriétés à vendre

St-Gérard & Villeray, beau triplex 1 x 6 - 2 x 3, cave en ciment, en bon état. Roger Roy 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

101 propriétés à vendre

PLATEAU MONT-ROYAL. Carrefour le plus achalandé, 52' façade, 3 magasins plus 12 logis, bonne condition, revenus: \$25,800. Financement assuré. Venez visiter avec Claude Béland Bureau 844-8407 Résidence 727-6804 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS*

FABRE - Nord Laurier, trois étages brique attaché, 1 x 7, 4 x 4, entrée 220, balcons neufs, garage double, comptant 8 à 10 milles, balance \$22,000. à 10%. Informations Claude Béland 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

ST-ANDRÉ - Boul. Rosemont, 5 logis modernes, système central, sous-sol cimenté 6', 220, revenu \$7,920., prix \$49,500. Incluant terrain adjacent 25 x 95, comptant \$7,000., placement de tout repos. Claude Béland 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

CARTIER près Mont-Royal, propriété en pierre, très bon état, 5 logements, 220, occasion unique, comptant minime. Jean-Guy Breault 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

Tu as un petit capital, pourquoi pas le placer dans l'immeuble? les risques? Tu as tout à gagner avec tes qualités de bricoleur. N'hésite plus, j'ai ce qu'il te faut. Jean-Guy Breault 844-8407. SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

LAJEUNESSE & Villeray, 1 x 7 - 4 x 4, 30' façade, garage, en bon état, faut voir. Roger Roy 844-8407. SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

ST-GERARD, près métro Crémazie, belle propriété, 2 x 4, 1 x 5, 220 avec cave cimentée. A qui la chance? Roger Roy 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

MONTREAL-NORD, maison canadienne, brique sur baguettes, sous-sol 8', chauffage air chaud, cour, garage, Jean-Paul Renaud 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO, bungalow Montplaisant, 6 pièces, salle à manger, porte-patio terrain paysagé, sous-sol 8', entrée laveuse/sécheuse, garage intégré. Jean-Paul Renaud 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

AUBAINE DU JOUR Site idéal, Jean-Talon près 13ième avenue, 2 commerces, 4 logis, 27' façade, prix avantageux. Jean-Guy Breault 844-8407 SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIERS

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...

207 Beaubien est, Montréal 276-9067

45 Beaubien est, Montréal 270-2093

790 Atwater, Montréal 935-6716 Fermé le mercredi

105 propriétés à revenus

VILLE ST-PIERRE: Quadruplex, parfaite condition, prix demandé: \$36,000., revenu annuel: \$5,500., Propriétaire: 482-2627.

211 appartements et logements à partager

Appartement à partager. Cherche quelqu'un ou quelqu'une pour partager grand 4 1/2 près métro Jarry. Appelez Normand à 387-5779 après 5 heures.

214 logements à louer

Haut et bas duplex à Piedmont. Foyer, 3 chambres à coucher, tout compris \$300. par mois. France 621-5479.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans LaSalle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

302 ameublement

Lits d'eau, pin ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

Cause mortalité: poêle, frigidaire, mobiliers: cuisine, chambre, salon, lampe, cadre, etc... 7121 Beau-drière app. 3, Anjou.

305 antiquités à vendre

Antiquités à vendre. Armoire en pin décapée, chiffonniers, plusieurs tables, etc... Aubaines sur plusieurs pièces. (514) 562-6983 à Lachute.

316 articles sport - skis

Voilier bois, 30', couche 4, occasion unique, \$4,200. Tél.: 264-3573.

319 instruments de musique

12 cordes Gibson à vendre. 271-2031.

319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile. Mada, pour toutes occasions Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Dactylo, vente, location, I.B.M. Olympia, etc... Jour: 274-8462, soir: 387-4959.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture et deux reproductions d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276

338 artisanat

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre 9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

Fabriquons jardinières artisanales; blanches ou brunes. Économiques. 270-1541.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. ALT5RATION, TRANSFORMATION, MANTEAUX FAITS SUR MESURE SANS FRAIS. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802 849-2520.

Linge de femme, grandeur 18-20 ans, bon marché. 374-1496 ou 351-5988.

379 divers à vendre

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Desing gratuit. André soir ou matin. 229-3030.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Être Social.

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

440 services divers

L'ÉCHANGE

Achat vente échange
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers)
—Artisanat québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke

440 services divers

AMASO
Service de rencontre sérieux, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b.péd. b.ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M Roger 676-3332.

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-061624-767 COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

LUCIEN DES RUISSEAUX, infirmier, domicilié et résidant au numéro 2165 est boulevard Henri-Bourassa, appartement 205, dans les Ville et District de Montréal, Requérant,

VS
DAME JO ANN HEDRICK LEA, de lieux inconnus,

Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DAME JO ANN HEDRICK LEA est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau du Greffe des Divorces de la Division de Montréal.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous. Montréal, le 23 juin 1976

Armand Beaulieu
REGISTRAIRE-ADJOINT
Me Gilles Meloche, avocat, 3542 boulevard de la Concorde, Suite 103, St-Vincent-de-Paul, Laval. Tél.: 661-5052
Domicile élu: 266 ouest, rue Notre-Dame
Suite 15, Montréal

AVIS PREMIERE PUBLICATION

PRENEZ AVIS que Joseph Farrah, faisant affaires sous les nom et raison sociale de **TOUR'IS'QUE ENR.**, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour que soient ainsi modifiés ses tarifs pour les parcours impliqués: Tour de ville de Québec: \$8.00. Excursion à Ste-Anne de Beauré: \$8.00. Tout intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission des Transports pour s'opposer à cette demande dans un délai de 4 jours de la première des trois publications de cet avis. Québec, le 8 juillet 1976
André Joli-Coeur,
Procureur du requérant

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381%5425.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé, 336-5515.

845 emplois demandés

Couple français, 31-27 ans, 3 enfants, cherche emploi d'ouvrier agricole ou fermier ou location ferme au Québec. Écrire à: Famille Denis Collin, 20 rue du 14 Juillet, Vingrau, 66600 Rivesaltes, France.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier OD11 à vendre. Aubaine 1975. 1 mois d'usage. Jean Chartier 725-1280.

918 motocyclettes

Yamaha 500, 1974, 8 valves DOHC, 3mm, parfaite condition, équipée, seulement \$990. André 585-0140.

978 camions à vendre

Chevy Van 73, 44,000 milles, manuel 6 cylindres, peinture neuve, \$2,100 ou meilleure offre, après 6 heures: 352-5528.

999 autos à vendre

RENAULT 15 1973, automatique radio AM-FM, 29 mm, parfaite condition. \$2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, \$650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander, Jean: 581-9220.

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

Volks 1970, automatique, bonne condition: \$500. 872-5831 488-2961.

Cordoba 75, automatique, radio AM/FM, intérieur de luxe rouge, toit vinyl blanc, seulement 20mm, faut voir, marchand. Demandez M. Brezeau 669-2681 - 384-6789.

A qui la chance? Newport Custom 75, équipé au grand complet seulement 18,000m, marchand. Demandez M. Brezeau 669-2681 - 384-6789.

**Le samedi, place aux 7/15!
Les jeunes y disent
ce qu'ils pensent
en toute liberté**

**AVIS
IMPORTANT
POUR NOS LECTEURS
FRIENDS DES
ANNONCES GRATUITES...**

Nous avons malheureusement dû cesser ce service pour le moment... Peut-être éventuellement serons-nous en mesure d'y repenser à nouveau!

LES P'TITES ANNONCES

Vous déménagez?

Communiquez dès maintenant
avec le bureau de l'Hydro Québec le plus près de chez vous
Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Ainsi, nous pourrions vous assurer un service rapide et efficace



par Bruno Dostie

Festival au "Soleil levant"

Du 15 au 31 juillet, le "Soleil levant" présente son premier grand festival de jazz. Et comme cette boîte qui sert de la cuisine exotique et présente du jazz international se pique aussi d'entretenir le jazz québécois, la preuve sera amplement faite que le jazz n'est pas exotique à Montréal.

On retrouve les noms de plusieurs musiciens de jazz du Québec au programme du festival, la boîte ayant déjà réussi, en six mois d'existence, à devenir un rendez-vous unique pour les amateurs et les créateurs (on sait que le "In concert" devait fermer ses portes à la fin de '75 et que le "Pancho's", entreprise parallèle au "Soleil levant" bien que moins spécialisée, n'a pas réussi à émerger). Pour l'animateur du "Soleil levant", Roué-doudou Boicel, le jazz n'est pourtant pas mort et il évalue à 5.000 personnes environ les amateurs de jazz de la Métropole. Il existe aussi de nombreux musiciens de jazz, affirme-t-il, à qui il ne manque qu'une salle pour se produire, et il n'hésite pas à comparer les meilleurs d'entre eux aux artistes les plus connus de la scène américaine.

L'ouverture de ce festival aura donc lieu jeudi, le 15, par un concert de l'ensemble **Wintergarden**, qui sera également à l'affiche le lendemain. Samedi le 17, **Quintonal Jazz** sera présenté et un "jam" est à l'affiche de la soirée de dimanche le 18.

Les 19 et 20, le **Maury Kaye quartet** sera l'invité, suivi du groupe **Nébu** les 21 et 22. Le 23, **Johanne Desforges** et son groupe et les 24 et 25, le groupe **Zak**. Le 26, c'est le tour du **Jacques Maçon et Peter Leitch quartet**. Le 27, 20 ans de jazz et de guitare avec **Ivan Symonds**. Le 28, un autre élément de la relève avec le groupe **Méandres**. Le 29, **Ron Proby**; le 30, la "Pollution des sons" de **Guy Nadon** et pour terminer, le samedi 31, en hommage au "Soleil levant", une grande nuit de jazz avec le "Multistimulus Music Society", de New York, seule attraction non locale au programme de ce festival qui présente donc ainsi un tour d'horizon unique du jazz québécois.

Rappelons que le "Soleil levant" est ouvert chaque jour de la semaine, qu'on y sert toutes les boissons y compris l'alcool ainsi qu'une cuisine exotique (guyanaise, antillaise, africaine, sud-américaine et asiatique). La boîte compte 150 places, présente ses spectacles à 21h00 et à 23h00, et l'admission est de \$2 en début de semaine et de \$2.50 en fin de semaine. Le "Soleil levant" est situé au 286 ouest Ste-Catherine, immédiatement à l'ouest du complexe Desjardins, au métro Place des Arts.

Arts et culture se vend mal

Le bruit courait depuis le début et voici que le ministre L'Allier soi-même le confirme: les billets pour les spectacles en salle fermée du programme **Arts et culture du COJO** se vendent très mal. Le ministre cite le cas quasi ridicule des spectacles pour enfants du Rideau-Vert (quelques dizaines de billets seulement) et le cas de plusieurs spectacles qui ont fait des demis-salles ou moins. Le ministre s'autorise donc du fait que ce sont les subventions de Québec qui financent la plus grande partie de ce programme pour demander au COJO de céder les invendus gratuitement au public (sauf la minime taxe d'amusement).

de TACHELLA le réalisateur de "COUSIN COUSINE"

Voyage en grande Tartarie

avec JEAN-LUC BIDEAU
MICHELINE LANCTÔT

Vaut mieux être vivant et souffrir un peu... qu'être mort et sans soucis!

CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS
TEL: 888-3141

CONT. DÈS - 1.05

vie et culture

Marc Favreau, entre "Rien détonnant" et l'avenir de Sol

"La scène, c'est le vrai contact"

par Kathleen Francoeur

Demain et mercredi, Marc Favreau fera, pour la dernière fois à Montréal, son spectacle "Sol: Rien détonnant". Présenté à la PDA, dans le cadre du programme Arts et Culture du Cojo, "rien détonnant" se verra ajouté pour la circonstance le monologue sur les Olympiques "Les oeufs limpides" que Marc Favreau a écrit il y a 3 ans. A l'automne, il fera une mini-tournée du Québec, et puis ça sera la fin de "Rien détonnant" puisqu'en février, il présentera à la PDA un spectacle entièrement nouveau. Début septembre, petit saut en France pour la première fois avec Sol, où il a été invité à participer au Festival du théâtre comique de Nancy, pour représenter le Québec.

Doucement, la France...

"Ca n'est pas un concours mais plutôt un genre de foire; il y aura des colloques, des séminaires, les participants viennent de tous les pays et s'y produiront dans leur langue. C'est la première fois que Sol ira en France et je suis content que ça soit de cette façon; j'ai bien hâte de voir les réactions. On m'a souvent fait des offres pour aller en France, mais je reste très prudent... je ne veux pas faire n'importe quoi ni rien de trop commercial... J'veux pas voir mon Sol en couverture de "Elle" par exemple. Je n'ai pas envie de m'éparpiller en folies et en built up impossibles... Ceci dit, oui, ça m'intéresse d'aller en France. A Nancy, ça sera mon premier coup de sonde et je verrai ce qu'il est possible de faire... mais je ne veux pas m'expatrier non plus, je suis Québécois pure laine moi, j'aime l'hiver!"

Marc Favreau a toujours peur pour Sol. Il ne veut pas le perdre... "J'veux pas le surexposer, charrier avec ça... J'veux le garder, c'est mon véhicule, mon dé-fouloir... je mets tout là-dedans. Et il prend tout mon temps. Là je m'ennuie un peu du théâtre. La dernière pièce que j'ai jouée, c'était "Auguste, Auguste" de Pavel Kohout, à la NCT, en 1973... On m'a offert des choses très intéressantes dernièrement, mais je ne peux vraiment pas, je monte un nouveau spectacle pour Sol et je ne peux pas faire autre chose".

Le nouveau spectacle que Favreau est en train de préparer, de travailler dans sa tête comme il dit, sera plus visuel et plus fou.

L'imaginaire, notre branche de salut

"J'aimerais qu'il soit bâti autrement, que ça ne soit pas seulement un délire de paroles, qu'il soit plus près... avec des objets, son monde, qu'il soit plus physique. Mais il restera seul. Sol, c'est la solitude, pôvre petit être! Ca sera des monologues en formé de dialogues; rapport homme-objet par exemple".

Marc Favreau écrit tout, seul et sans "recette": "Je rêve à des choses impossibles... arriver sur la scène de la PDA en hélicoptère! pouvoir parler de la pesanteur et me retrouver collé au plafond! Je veux flirter plus encore avec l'absurde... c'est fascinant et sans limite. Pour



(Photo: François Rivard)

moi, l'important, c'est l'imaginaire, c'est notre branche de salut... et on a plus le temps. Faut être fou un peu bon dieu! Y a d'la place pour les fous... faut déménager les édifices, se laisser aller voyons-donc! Les jeunes marchent beaucoup là-dedans... peut-être est-ce la musique folle qui les a menés à ça".

Et puis on a parlé de politique: "J'me sers de Sol pour dire ce que je pense. On ne peut plus parler de rien sans aboutir à la politique. Mais je refuse d'être partisan... j'ai des options très fortes par exemple!" Du cinéma: "Trouver une équipe, des gens qui seraient sur la même longueur d'onde que Sol... ça pourrait être possible. Mais c'est tellement complexe le cinéma..." Et du fameux "Bye Bye 75" dont Marc Favreau avait écrit les textes et qui n'avait pas eu le succès espéré:

"Je pense que ce que j'ai écrit là aurait pu marcher

en d'autres circonstances. Le propos de ce "Bye Bye" était de briser avec une sorte de "jeune tradition", d'innover. Mais à la télévision, c'est très difficile d'innover.

Les gens ont leurs habitudes, ils sont dans leur maison. Ca n'est pas comme quand tu paies, que tu sors de chez vous pour aller voir quelque chose de bien précis. C'est difficile la télévision, faut toucher à tout le monde... J'ai voulu faire une forme d'humour assez virulente et peut-être ai-je manqué de légèreté... et je suis aussi, même si je m'en défends, un peu déformé par l'esprit de Sol. C'est la première fois de ma vie que j'écrivais pour d'autres et j'ai quand même bien aimé l'expérience et je récidiverai sans doute un jour. Et puis... plus je vieillis, plus je pense que c'est sur scène que se fait le vrai contact... y a pas de télé ou de cinéma pour arriver avec le contact "live"...



PROSPEC présente

Four Tous

LA CAGE

LINO VENTURA
INGRID THULIN

LE PROCÈS D'UNE VIE CONJUGALE

Un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE

5 cinémas
Le PARISIEN

2e SEMAINE

PARISIEN:
1.00, 3.00,
5.00, 7.00, 9.00.

480 Ste CATHERINE D. 866-3856

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

Groupe Nouvelle Aire



Centaur II
14, 15, 16 juillet,
20h00
Billets: \$4.75.

Arts et culture aujourd'hui

Spectacles gratuits

Corridart: (L'Agora du Parc La-fontaine) à 11h00: Quintette à Vent.

Corridart: (Théâtre St-Christophe) à 11h00: Tommy Duchesne.

Corridart: (Carré St-Louis) à 12h00: Jeux Traditionnels des Territoires du Nord-Ouest.

Corridart: (Théâtre St-Christophe) à 12h00: L'Aubergine de la Macédoine.

Place Jacques-Cartier: à 12h00: Théâtre National de Mime du Québec, Association des Indiens du Québec, Chorale de Bersimis.

Corridart: (L'Agora du Parc La-fontaine) à 12h30: Frères Brosse.

Place Bonaventure: à 13h00: Tout Chaud.

Corridart: (Théâtre St-Christophe) à 13h00: Quintette à Vent.

Corridart: (Carré St-Louis) à 14h30: Chatouille, Chocolat et Bezom.

Corridart: (Théâtre St-Christophe) à 14h30: Tommy Duchesne, L'Aubergine de la Macédoine.

Place Bonaventure: à 15h00: Frères Brosse.

Corridart: (L'Agora du Parc La-

fontaine) à 16h00: L'Aubergine de la Macédoine.

Corridart: (Théâtre St-Christophe) à 16h00: Alain Pierrard, Chatouille, Chocolat et Bezom.

Corridart: (Carré St-Louis) à 16h00: Jeux Traditionnels des Territoires du Nord-Ouest.

Place Bonaventure: à 17h00 et 19h00: Association des Indiens du Québec, Chorale de Bersimis.

Corridart: (Carré St-Louis) à 17h30: Théâtre National de Mime du Québec.

Corridart: (Théâtre St-Christophe) à 18h00: Jeux Traditionnels des Territoires du Nord-Ouest.

Corridart: (L'Agora du Parc La-fontaine) à 19h00: Théâtre National de Mime du Québec.

Corridart: (Carré St-Louis) à 19h00: Frères Brosse.

Corridart: (Théâtre St-Christophe) à 20h00: Alain Pierrard.

Théâtre de Verdure: à 20h30: Concert Campbell, Ti-Blanc Richard.

Place des Nations: à 21h30: Renée Claude, France Castel, Gilles Valiquette, Claude Gauthier.

Théâtre de Verdure: à 21h30: Chatouille, Chocolat et Bezom, Le Tamanoir, Louis "Pitou" Boudreault.



"La chambre nuptiale", une conception de Francine Larrivée, réalisation d'un imposant groupe d'artistes, exposée sur l'agora du complexe Desjardins dans le cadre du programme Arts et Culture du COJO.

Théâtre

Saidye Bronfman: (Centre théâtre) à 20h30: "La Locandiera".

Place des Arts: (Théâtre Maisonneuve) à 20h30: Orchestre de Chambre McGill; Soliste: Louise Lebrun.

Place des Arts: (Théâtre Port-Royal) à 20h30: Camerata.

Cinéma

Conservatoire d'Art Cinématographique à 14h00 et 18h00: "The Adventures of don Juan". A 16h00 et 20h00: The Babe Ruth Story de Roy del Ruth.

Cinéma Elysée à 14h00 et 18h00: "Ou êtes-vous donc?" de Gilles Groulx. A 16h00 et 20h00: Saint-Jérôme de Fernand Dan-sereau.

Les Expositions

Complexe Desjardins: de 09h00 à 21h00: La Chambre Nuptiale, GRASAM, Spectrum RCA.

Galerie: (Bibliothèque Nationale du Québec) de 09h00 à 17h00: Sports et divertissements popu-

laire à Montréal au 19ème siècle.

Galerie: (Bibliothèque Nationale du Québec) de 09h00 à 17h00: Les Sports au Québec, 1879-1975.

Centre d'Art du Mont-Royal: de 9h30 à 21h00: Meubles anciens du Québec.

Vidéographe: de 10h00 à 22h00: Documents en vidéo.

Galerie Signal: de 10h00 à 18h00: Graphisme & Design des Jeux de la XXIème Olympiade.

Centre Saidye Bronfman: de 10h00 à 21h00: Imprint '76. Gravures Artistes canadiens.

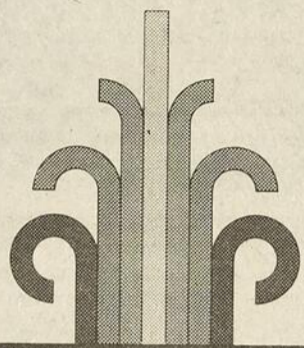
Place Bonaventure: 12h00 à 20h00: Mosaicart.

Place Bonaventure: de 12h00 à 20h00: Artisanage.

Conservatoire d'Art Cinématographique: à 4h00 et 18h00. 6h00 et 20h00: Le cinéma et le sport.

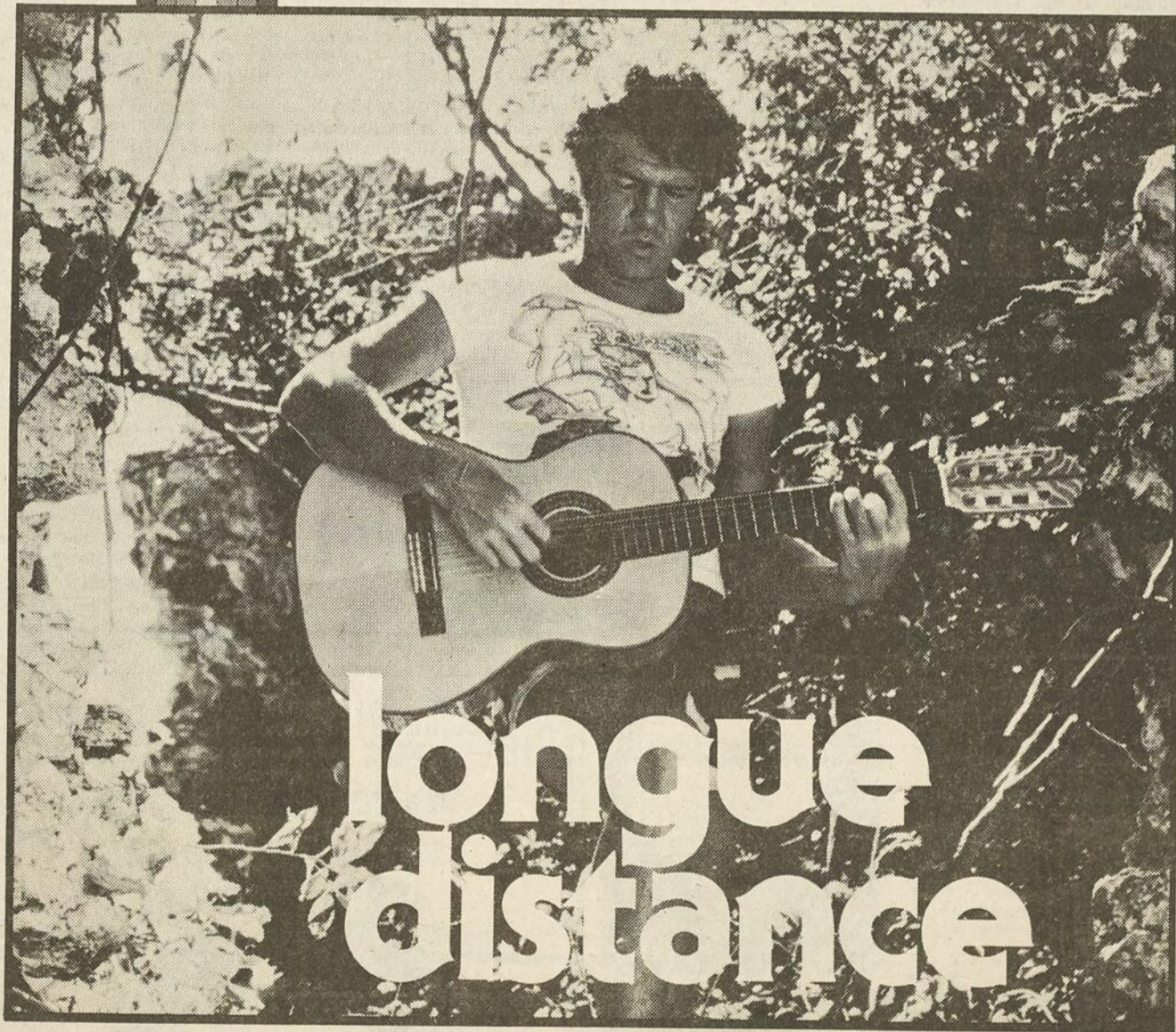
Place des Arts: (Hall Port-Royal) à 20h00: Contact: exposition de photographies québécoises.

Place des Arts: (Hall du Théâtre Maisonneuve) à 20h00: Gravures contemporaines québécoises.



DANS LE CADRE DU PROGRAMME ARTS ET CULTURE DE LA XXI^e OLYMPIADE,

la Brasserie Labatt Ltée,
brasseur des bières "50" et Labatt Bleu
vous invite à regarder



longue
distance

faut
se
parler

Sur les ondes du réseau T.V.A.:

- Lundi, le 12 juillet, 20h30
- ☐ CFTM-TV Montréal
- ☐ CFCM-TV Québec
- ☐ CJPM-TV Chicoutimi
- ☐ CHLT-TV Sherbrooke
- ☐ CFVO-TV Hull

Sur les ondes des stations suivantes:

- Lundi, le 12 juillet, 21h
- ☐ CHAU-TV Carleton
- Mardi, le 13 juillet, 19h
- ☐ CJBR-TV Rimouski
- Mercredi, le 14 juillet, 19h
- ☐ CKRT-TV Rivière-du-Loup
- Date, à communiquer:
- ☐ CKTM-TV Trois-Rivières
- ☐ CKRN-TV Rouyn-Noranda

LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE — Y'A RIEN QUI LABATT

les choix
du jour

Télévision

Dossiers (R.C.) à 18h30: "La langue au Québec". Participants: Michel Tremblay et Yvon Deschamps.

Emission spéciale (T.M.) à 20h30: "Longue distance". Robert Charlebois interprète les chansons de son dernier long jeu "Longue distance".

Si on s'y mettait (R.Q.) à 20h30: "CINQ F.M.". Petit historique de ce poste de radio communautaire du centre-ville à Montréal.

Le Jardin des étoiles (R.C.) à 22h: "Offenbach" interprète: "Caline de blues", "Maryline", "Rirolarma" et "L'hymne à l'amour".

V.I.P. (CBMT, canal 6) à 22h: Entrevues avec King Clancy, légende de la NHL et avec Burton Cummings, autrefois soliste du groupe "The Guess Who".

Late Movie (WCAX, canal 3) à minuit: "Grand Prix", Un drame, réalisé par J. Fran-

kenheimer, avec James Gardner, Eva Marie Saint et Yves Montand, sur le monde des coureurs automobiles. (E.U. 1966).

Radio

Un artiste et son milieu (CBF FM, 100, 7) à 16h30: "Jordi Bonet" muraliste.

Cinéma

Au cinéma Outremont: "Cabaret", une comédie musicale réalisée par Bob Fosse, avec Liza Minelli, Michael York et Joël Grey; en version française.

Variétés

A Québec, dans la cour du Séminaire, ce soir à 21h: "Jean Lapointe et Ti-Jean Carignan". Place des Nations: "Renée Claude, France Castel, Claude Gauthier et Gilles Valiquette".

Tour de France

Une lutte à finir

Van Impe-Zoetemelk

PAU, France (Reuter) — L'Italien Vladimiro Pannizza a remporté la dernière étape pyrénéenne du Tour de France mais la victoire finale ne peut désormais plus échapper — sauf accident — au petit Belge Lucien Van Impe ou au Hollandais Joop Zoetemelk. Le vainqueur de l'an dernier, Bernard Théve-

net, a une nouvelle fois craqué et il a plus de 20 minutes de retard sur Van Impe.

L'étape conduisait les coureurs de Saint-Lary-Soulan à Pau, soit 195 kilomètres. Elle comportait trois grands cols: l'Aspin, le Tourmalet et l'Aubisque. La pluie ayant rendu les conditions difficiles, Van Impe

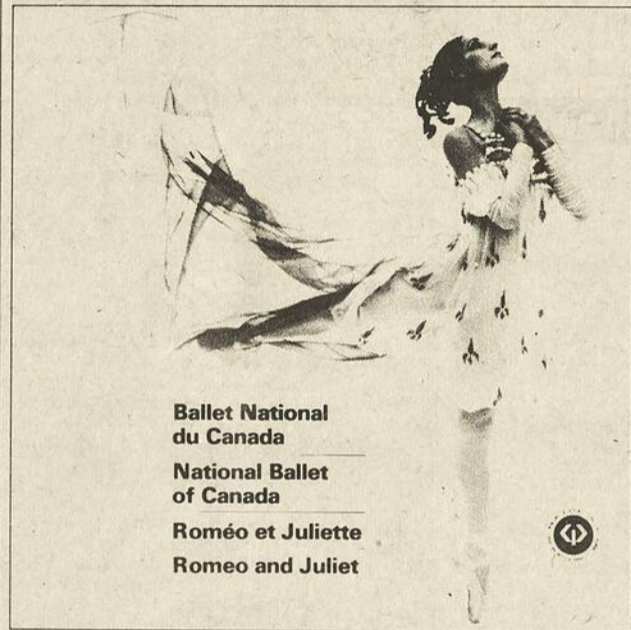
s'est borné à effectuer une course tactique, surveillant de près Zoetemelk. Les deux hommes ont terminé à quelques cinq minutes de Pannizza.

Mais le Hollandais a commis une erreur tactique la veille en permettant à Van Impe de s'envoler et de prendre une avance qu'il lui sera difficile de combler. Il faudra sans doute attendre mardi, lors de l'étape contre la montre Fleurance-Auch (37 kilomètres), pour savoir si Zoetemelk a encore une chance de triompher. Le Hollandais est un meilleur spécialiste de ce genre d'effort solitaire que Van Impe.

Le petit Italien Pannizza a triomphé en se détachant au sommet du dernier col, celui de l'Aubisque 1.710 mètres —. Ce fut une étape "italienne" puisque quatre transalpins terminent dans les cinq premiers.

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS



Ballet National du Canada
National Ballet of Canada
Roméo et Juliette
Romeo and Juliet

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts
11, 13, 14 juillet, 20h30
Billets: \$12.50, \$9.50, \$5.50, \$4.50.

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

ARS MUSICALIS-CANADA

présente/presents

Claude Savard

PIANISTE
PIANIST

Oeuvres:
Works:

SCHUMANN /
BEETHOVEN



Théâtre Port-Royal

Place des Arts
15 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

Programme Arts et Culture

Visages de la chanson québécoise



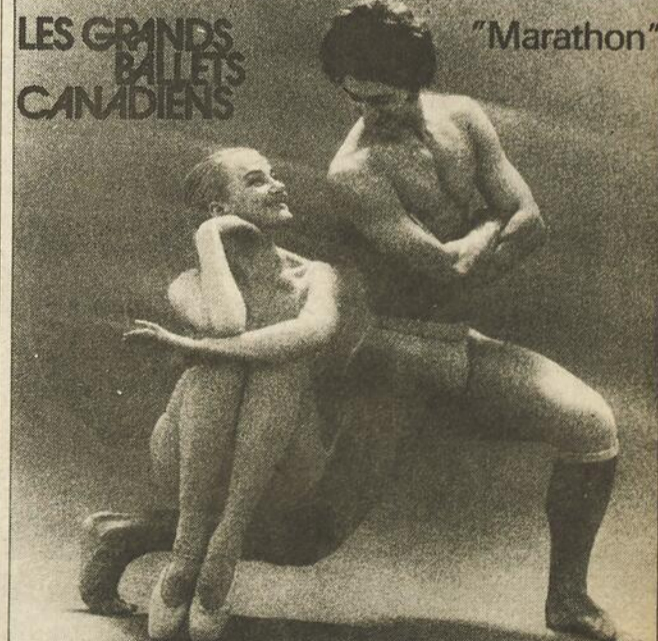
- 4 juillet Félix Leclerc - Raymond Lévesque
- 6 juillet Tex - Plume - Willie Lamothe
Georges Langford
- 8 juillet Diane Dufresne - François Cousineau
- 9 juillet Claude Léveillée - Julie Arel
Sylvain Lelièvre
- 12 juillet Renée Claude - Claude Gauthier
Gilles Valiquette - France Castel
- 13 juillet Pauline Julien - Georges Dor
Gaston Brisson

Place des Nations
21h30
Entrée gratuite

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

LES GRANDS BALLETS CANADIENS



Expo-Théâtre
Cité du Havre
15 au 31 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$4.50.

les statistiques

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Hier
Philadelphie 3, San Diego 0
Atlanta 9, New York 8
Pittsburgh 8, Cincinnati 5
San Francisco 2, Chicago 0
Los Angeles 9, St. Louis 6
Houston 1, Montréal 0

Samedi
Chicago 8, San Francisco 6
Pittsburgh 7, Cincinnati 1
Philadelphie 5-4, San Diego 0-2
New York 4, Atlanta 2
St. Louis 6, Los Angeles 3
Houston 4, Montréal 2

Aujourd'hui
Aucun match
Demain
Match des étoiles à Philadelphie

Classement Section est
G P Moy. Diff.
Phil. 56 25 .691 —

Pitts. 46 35 .468 10
N.Y. 46 42 .523 13 1/2
St-L. 36 46 .439 20 1/2
Chic. 36 48 .429 21 1/2
Mont. 25 52 .325 29

Kansas City 7, Détroit 1
Texas 1, Milwaukee 3
Chicago 4, New York 1
Baltimore 5, Californie 2

Aujourd'hui

Aucun match

Demain

Match des étoiles à Philadelphie

Classement

Section est

G P Moy. Diff.
N.Y. 49 31 .613 —
Clev. 38 40 .487 10
Bos. 39 40 .494 9 1/2
Dét. 37 41 .474 11
Bal. 39 42 .481 10 1/2
Milw. 32 44 .421 15

Section ouest

K.C. 51 30 .630 —
Tex. 44 36 .550 6 1/2
Oakl. 43 41 .512 9 1/2
Minn. 39 43 .476 12 1/2
Chic. 37 44 .457 14
Calif. 35 51 .407 18 1/2

Ligue américaine

Hier

Minnesota 4, Boston 13
Kansas City 5, Détroit 6
Texas 4, Milwaukee 6
Cleveland à Oakland
Chicago 0, New York 5
Baltimore 3, Californie 1

Samedi

Minnesota 4, Californie 3

Sherrer, retranché par les Alouettes

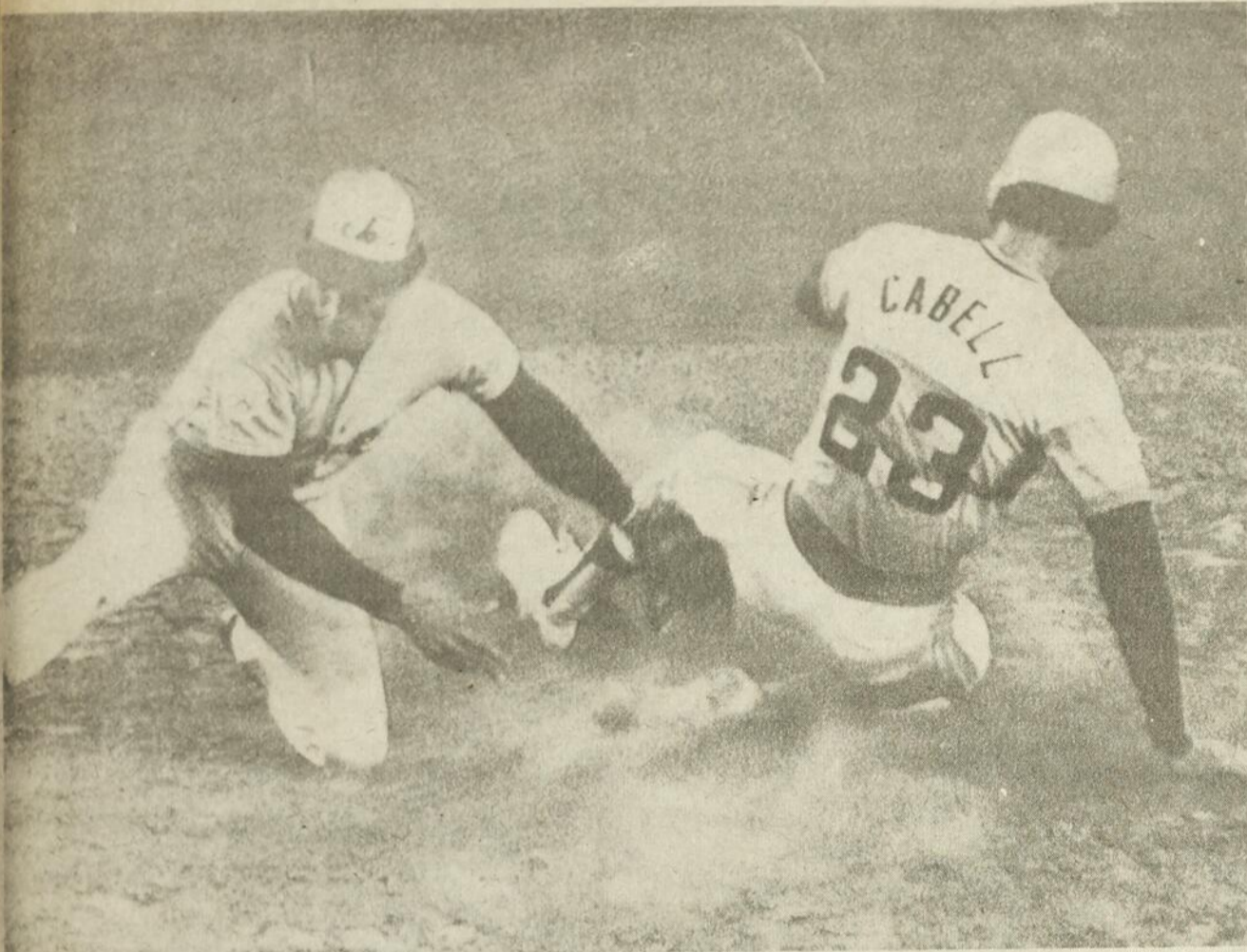
MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal, de la LCF, ont retranché quatre joueurs, samedi, dont le demi Larry Sherrer, membre de l'équipe de la coupe Grey de 1974.

Sherrer tentait un retour après avoir raté toute la saison dernière dû à une blessure.

Les autres coupés sont le receveur éloigné

Randy Ragon, l'ailier défensif Mark Chalmers et le second de ligne Durfey Thompson.

Un porte-parole de l'équipe a également indiqué que Steve Ferrughelli, utilisé comme second lors du dernier match de l'équipe, sera retourné à son poste de demi offensif. Il semble donc que Wally Buono héritera du poste de second.



(téléphoto PA)

Une autre fin de semaine assez désastreuse pour les Expos de Montréal qui se sont inclinés à deux reprises devant les Astros de Houston, 4-2 samedi et 1-0 hier. Nos "amours" s'enlisent donc de plus en plus dans les marécages vaseux de la dernière place au classement. Et il semble qu'il n'y a rien à faire...

Il reste des billets!

MONTREAL (Reuter) — Deux millions 750.000 billets ont déjà été vendus pour les Jeux olympiques de Montréal, soit une recette de \$25 millions.

Cela représente 56 pour cent des billets disponibles. Mais le pourcentage est

beaucoup plus élevé pour les sports les plus populaires comme l'athlétisme 73 et la natation 90 pour cent.

Il ne reste plus aucun billet pour les cérémonies d'ouverture et de clôture au principal stade de Montréal qui contient 72.000 places.



MONTREAL

Jean-Paul Leduc
Comptable Agréé

384, rue Sainte-Anne
SAINT-JEROME (514) 432-4397

CAPITALE NATIONALE

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
AVOCATS

Suite 505
500 est Grande-Allée
Québec
Téléphone (418) 522-4061

André Marceau
Marcel Croteau

Micheline Clermont
Louis Chartrain

Lucien Roy
Médecin

234 ouest, Christophe-Colomb
Québec 8 524-5680

À tous nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance

verres de contact
verres correcteurs
lunettes

355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
Québec 525-4869



DOCTEUR JACQUES BOULAY
hématologue

Hôpital Saint-François-d'Assise

ATELIER DE COUTURE
CÉCILE POTHIER JASMIN ENR.

Confection exclusive
Spéc.: Robe de mariée

LONGUEUIL 677-0533

Germain Boulanger
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

250, GRANDE-ALLÉE OUEST
CHAMBRE 101
QUÉBEC 6 (418) 529-8803

HUGUETTE VIGER
NOTAIRE

509 est. boulevard Charest
Québec G1K 3J2 Tél.: Bur.: 529-5701

Une carte d'affaires dans Le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec

LISSETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

Buanderie Lévis Ltée
Nettoyeurs Nutone

Québec 527-2501

MONUMENTS ... CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.

710, 1re av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561

LES SPÉCIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

AKAI



Un Engagement d'Excellence

Compacte, et aux caractéristiques professionnelles.... la platine de magnéto-cassette stéréo



CS 34D d'AKAI

La platine de magnéto-cassette stéréo CS 34D vous offre de nombreuses caractéristiques normalement trouvées dans un équipement plus onéreux. Elle est pourvue du circuit de réduction du bruit Dolby qui élimine le sifflement de la bande. Un interrupteur "limiteur" AKAI empêche l'enregistrement au-delà d'un certain niveau et élimine la distorsion. Le CS 34D vous permet l'utilisation de bandes au bioxyde de chrome pour une plus grande variété de fréquences de réponse. Un arrêt automatique après degagement protège la platine de magnéto-cassette ainsi que les bandes. Le CS 34D est un appareil facile à opérer et un plaisir à posséder.

La platine de magnéto-cassette CS 34D, un autre gage d'excellence d'AKAI.

AKAI

Echos olympiques...

Les Jeux de Montréal décideront dans une large mesure de l'avenir du mouvement olympique, estime Lord Killanin dans une interview à la Gazette de Montréal.

Le président du Comité International Olympique (CIO) ne mentionne pas spécifiquement la controverse suscitée par l'affaire de Taiwan mais critique indirectement le coût de l'organisation de la 21e Olympiade, qui débute samedi prochain.

Il estime qu'il serait hypocrite de sa part de ne pas comparer les Jeux simples et économiques qui étaient proposés à l'origine et le coût de l'opération qui est "astronomique."

"Il est essentiel que le CIO examine de manière réaliste tous les aspects de l'avenir afin d'éviter que les Jeux ne se détruisent eux-mêmes par la politique et des frais prohibitifs."

Il ajoute: "Tous les yeux seront fixés sur Montréal. Montréal pourrait décider si l'olympisme a un avenir."

Lord Killanin laisse également entendre qu'à son avis, le gouvernement canadien aurait pu faire davantage pour assurer le succès des Jeux en lui apportant un soutien plus important, tant sur le plan financier que moral.

A quelques jours de l'ouverture des Jeux Olympiques, le Soviétique Alexander Barishnikov a frappé un grand coup en battant le record du monde du lancer du poids, le portant de 21 m 85 à 22 mètres.

Le Soviétique, qui a réalisé cet exploit à son premier jet, samedi, lors de la deuxième journée du match France-URSS à Paris, a ainsi dépossédé l'Américain Terry Albritton, qui détenait le record depuis février dernier. Barishnikov était détenteur du record d'Europe avec 21m70 depuis plus de deux ans et il s'était surtout signalé en étant le précurseur d'une nouvelle technique.

Barishnikov, en effet, utilisant ses fantastiques moyens physiques, 125 kilos pour 2m02, lance le poids en tournant sur lui-même. Cette technique dont il est certainement le meilleur utilisateur au monde vient donc de lui permettre d'être le premier amateur à atteindre les 22 mètres, et il devient ainsi le deuxième lanceur de tous les temps derrière le professionnel américain Brian Oldfield, qui a déjà réalisé 22 mètres 86.

Seize athlètes algériens ont obtenu leurs "billets pour Montréal" par décision de la Direction na-

tionale des sports et du Comité olympique algérien.

Pour l'athlétisme, dont les meilleures chances sont: Boualem Rahoui 3.000 m. steeple; Mohamed Kacimi 5.000 et 10.000 m., Amar Bramhia 800 m et 1.500 m.

Deux haltérophiles: Mohamed Gouni (Coq) et Ahmed Tarbi (mouche) qui peuvent se distinguer; un boxeur: Bachir Koual (super plume) et un escrimeur, Tahar Hamou ainsi que cinq cyclistes.

Les dirigeants du Conseil supérieur du sport en Afrique se montrent d'une discrétion particulièrement inhabituelle, à Montréal, et ne veulent encore formuler aucun commentaire sur le retrait de la Tanzanie des Jeux Olympiques.

"Nous en attendons l'annonce officielle", se borne à déclarer M. Abraham Ordia Nigéria, président du CSSA, tandis que son secrétaire général, Jean-Claude Ganga Côte-d'Ivoire, d'un naturel pourtant très loquace, se contente de faire remarquer aux journalistes que "le silence est d'or".

Le comité d'organisation a publié la liste des engagés dans les premières disciplines inscrites au programme des Jeux. C'est la natation avec 717 concurrents qui réunit le plus grand nombre d'engagés, devant l'aviron (700), le tir (384), la boxe (355), le cyclisme (336), le football (272), le handball (252), le basket (216) et le volleyball (216). En revanche, ils ne seront que 63 à concourir pour les médailles du pentathlon moderne, 63 en haltérophilie et 202 en gymnastique.

Au nombre des nations par sport, c'est en boxe qu'on trouve le plus grand nombre de pays (64) devant le tir (56), la natation (52) et le cyclisme (44). A l'autre bout, se trouvent les sports d'équipe entre 12 et 16 pays qualifiés, le pentathlon moderne (18) et la gymnastique (23).

Avec l'arrivée de contingents de huit pays, samedi, le Village olympique s'est enrichi de 365 nouveaux habitants, venus s'ajouter aux 3.874 déjà installés, portant le total à 4.239 personnes. Les journalistes venus de tous les pays du monde ne sont devancés que de très peu: le comité d'organisation en a déjà recensé 4.006, 1.101 pour la presse écrite, et 2.905 pour l'audiovisuel.